

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

HORS FOYER

— AU 1^{ER} JANVIER —

2022

Coca-Cola
EUROPACIFIC
PARTNERS
— FRANCE —

Coca-Cola

Coca-Cola
SANS SUCRES

Coca-Cola
light

Sprite

FANTA

fuzetea



TROPICO

Capri-Sun

Honest



MONSTER
ENERGY

POWERADE



Minute
Maid

Topo Chico
HARD SELTZER
SPARKLING WATER WITH ALCOHOL

COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS FRANCE PRODUIT, DISTRIBUE & COMMERCIALISE LES BOISSONS DE THE COCA-COLA COMPANY EN FRANCE.



2499
collaborateurs
dont 98,6% en CDI

8 FOYERS
SUR 10
consomment
nos produits

1 emploi
chez Coca-Cola génère
17 emplois
indirects

26 000
emplois indirects
générés par Coca-Cola
en France

RESTAURATION RAPIDE	RESTAURATION TRADITIONNELLE	GRANDE DISTRIBUTION	CAFÉS & BARS	NÉGOCE DE BOISSONS
11 100	5 500	3 000	1 700	1 350

5 sites de production en France

Usine de recyclage infineo...*

90%
des boissons
vendues en France
sont produites en France

CHIFFRE D'AFFAIRES :

1,9
milliard d'euros

Coca-Cola EUROPACIFIC PARTNERS FRANCE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

— AU 1^{ER} JANVIER —

2022

HORS FOYER

- 1** CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE p.2
- 2** CONDITIONS D'APPLICATION p.14
- 3** CHAÎNE QUALITÉ p.16
- 4** DATE DE DURABILITÉ MINIMALE p.18
- 5** NOS MARQUES p.20
- 6** CCEP FRANCE & LA NUTRITION p.24
- 7** NOTRE STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE p.26
- 8** SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS /
DONNÉES LOGISTIQUES p.30
- 9** BON DE RETOUR D'EMBALLAGES p.72

1 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉALABLE

Les présentes Conditions Générales de vente (ci-après « CGV ») constituent le socle unique de la négociation commerciale. Elles reflètent l'organisation administrative et logistique de CCEP France, décrite ci-après, et toute(s) demande(s) d'aménagement(s) spécifique(s) doit faire l'objet d'une demande préalable et d'un accord. Sauf convention contraire, toute commande implique l'acceptation entière et sans réserve des présentes CGV, lesquelles prévalent sur toutes conditions d'achat et/ ou d'approvisionnement ou tout autre document émanant du client. CCEP France ne saurait être engagée par des dispositions particulières si elles n'ont pas été valablement acceptées au terme d'une négociation loyale et de bonne foi, dûment formalisée, dans le cadre d'une convention unique au sens des articles L.441-3, L.441-4 et L.443-8 du Code de Commerce. Conformément à l'article L.441-3, II du Code de Commerce, tout avenant à cette convention fera l'objet d'un écrit qui mentionnera l'élément nouveau le justifiant.

Le fait d'imposer des conditions d'achat en ce qu'elles impliqueraient une renonciation par CCEP France à ses CGV pourrait être considéré comme une pratique abusive au sens de l'article L.442-1, I du Code de Commerce.

Toute communication par un client de ses conditions d'achat ou de ses réserves sur les présentes CGV devra être réalisée auprès de CCEP France dans un délai raisonnable d'un (1) mois suivant leur réception, afin de permettre une négociation loyale et de bonne foi. À ce titre, CCEP France attend de sa négociation avec le client un échange régulier, permettant aux parties de négocier loyalement, notamment par le biais de rendez-vous réguliers au cours de ladite négociation. Par ailleurs, le client s'engage à transmettre, dans un délai raisonnable au cours de la négociation, à CCEP France un accès à l'ensemble des contreparties qu'il propose au titre de la convention unique.

Le client reconnaît et accepte que les présentes CGV forment un ensemble contractuel indivisible avec tous documents contractuels négociés et dûment acceptés, en application des dispositions de l'article L.441-3 du Code de Commerce, lesquels peuvent y intégrer les dérogations négociées par les parties. Elles peuvent être amendées à tout moment, notamment en cas de modifications législatives, réglementaires ou tarifaires. Dans le cas où aucun accord en application des dispositions de l'article L.441-3 du Code de Commerce n'aurait été conclu avant le 28 février 2022, toute commande passée à compter du 1^{er} mars 2022 sera exclusivement régie par les présentes CGV.

La présente version des CGV, applicable au 1^{er} janvier 2022, annule et remplace toute version précédente.

CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes CGV s'appliquent aux clients qui disposent de moyens (stockage, logistique, ...) leur permettant d'assurer un service permanent de livraison des produits de CCEP France aux points de vente hors foyer.

Elles s'appliquent également dans l'hypothèse du rapprochement de deux ou plusieurs clients visés ci-dessus. Dans ce cas, CCEP France se verra communiquer, dans les plus brefs délais, l'ensemble des éléments d'informations nécessaires pour une telle négociation et notamment, le périmètre exact du mandat confié à toute entité pour mener une telle négociation, la composition des équipes de l'entité chargée de négocier, les garanties de confidentialité stricte inhérentes à une telle négociation.

1 COMMANDES

1.1 Généralités

Elles doivent être exclusivement passées par écrit et transmises :

- via le portail de commande en ligne My.ccep : <https://my.ccep.com>
- par EDI : **301 38326 001 09**

En cas de règlement au comptant, le délai de livraison sera calculé à compter du paiement de la facture.

Les commandes ne peuvent être honorées que dans la mesure des disponibilités de CCEP France. Par conséquent, CCEP France se réserve le droit de contester les termes d'une commande et de ne pas satisfaire ou de ne satisfaire que partiellement les commandes reçues dans le cas où sa capacité industrielle ou ses stocks disponibles ne permettraient pas de les honorer pleinement, notamment, dans le cas où la commande viendrait désorganiser la gestion de prévision des stocks de CCEP France, ou dans le cas d'une commande dont le volume serait anormal ou déraisonnable au regard des commandes habituelles du client. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou retenue.

Par ailleurs, CCEP France fera ses meilleurs efforts pour informer le client au plus tôt de l'arrêt de la commercialisation d'un produit, d'une marque ou bien encore d'un format. Le cas échéant, CCEP France proposera une alternative et les Parties se rencontreront pour définir les conditions du remplacement de l'ancien produit/marque/format.

Sur demande spécifique du client, CCEP France gère les reliquats d'une commande livrée (une palette minimum). Les quantités livrées seront facturées au tarif en vigueur à la date de livraison de la commande initiale.

Toute demande de retour devra faire l'objet d'une commande de retour préalable spécifiant le nombre de palettes et le type de casiers / bouteilles à reprendre.

Toute création ou modification d'un lieu de livraison doit être communiquée à CCEP France au minimum 25 jours ouvrés avant livraison de la première commande sur ce lieu.

Cette première commande devra être transmise 10 jours avant la date de livraison souhaitée. CCEP France ne reprend pas les marchandises invendues.

1.2 Définition de l'assortiment

CCEP France et le client définiront ensemble l'assortiment qui sera proposé aux points de ventes. Le client s'engage à faire figurer les produits correspondants dans ses supports de présentation à la clientèle.

Cet assortiment pourra évoluer en cours d'année en fonction notamment des innovations proposées par CCEP France. CCEP France et le client détermineront alors ensemble les modalités de lancement d'un nouveau produit chez le client, afin qu'ils assurent ensemble la pérennité du produit lancé.

Toute modification par le client de l'assortiment défini conjointement entre les parties devra faire l'objet d'une discussion préalable entre les parties et d'un préavis conforme aux dispositions du Code de commerce.

En cas de référencement de nouveaux produits, les éléments nécessaires à la planification de la production de CCEP France devront être précisés par le client 8 semaines avant la date de la première livraison souhaitée.

Pour certaines innovations (liste exhaustive communiquée par CCEP France), CCEP France pourra négocier de façon ad hoc un contrat de mise en marché tenant compte des spécificités de ces produits afin de faciliter pour le distributeur et les points de vente finaux la commercialisation de ces dits produits.

Le Chiffre d'Affaires prévisionnel ainsi que l'assortiment associé constituent un élément essentiel de la relation commerciale pour CCEP France.

2 LIVRAISONS

Le modèle logistique de CCEP France consiste à livrer les entrepôts de ses clients, situés en France Continentale (hors Corse) et Monaco uniquement, et qui se chargent de relivrer leur front de vente.

Les livraisons s'entendent franco. CCEP France se réserve le choix du moyen de transport et du lieu de départ de ses expéditions. Il est strictement interdit de dérouter un camion pour livrer tout ou partie de la commande à une autre adresse de livraison que celle spécifiée sur la commande, la livraison s'entend en un quai unique y compris sur un même site. À défaut, la responsabilité de CCEP France ne saurait être engagée pour quelque motif que ce soit.

CCEP France pourra modifier le conditionnement de ses produits sans qu'aucune indemnité ne lui soit réclamée.

1 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

2.1 Délais de livraison

Toute commande doit être reçue avant 12h le jour J, pour permettre notamment une livraison à partir de :

- J+4 (jours ouvrés) pour les commandes de produits standards ne comportant aucune palette hétérogène ou incomplète
- J+5 (jours ouvrés) pour les commandes de produits standards comportant une ou plusieurs palette(s) hétérogène(s) ou incomplète(s)
- J+25 (jours ouvrés) pour les commandes de produits liés à des offres promotionnelles (produits et opérations promotionnels).

Toute demande de gestion des reliquats (minimum 1 palette) doit être reçue avant 12h00 le jour J, pour permettre une livraison à J+5 (jours ouvrés).

Pour toute commande ou demande de gestion des reliquats passée dans les délais définis ci-dessus, CCEP France s'efforcera de respecter au mieux les dates de livraisons souhaitées par le client. Un décalage de la date de livraison demandée ne pourra donner lieu à l'application unilatérale de pénalités. De même, tout impact sur la chaîne logistique résultant d'un évènement exceptionnel répondant à un cas de force majeure, tel que visé en article 19 des présentes, ne pourra donner lieu à l'application de pénalités.

De manière générale, le client reconnaît que l'anticipation de ses commandes est un élément clé de l'optimisation de la chaîne logistique et fera ses meilleurs efforts pour octroyer à CCEP France la meilleure visibilité possible sur ses commandes à venir.

2.2 Conditions de livraison

Les livraisons se font sur palettes : 100 x 120 ou 80 x 120 selon les produits. Les livraisons s'effectuent entre 5h et 20h du lundi au vendredi.

Toute demande de livraison en dehors de ce créneau, spécifique et circonstanciée du client, sera soumise à acceptation préalable de CCEP France et devra faire l'objet d'une étude préliminaire, pouvant occasionner des frais supplémentaires à la charge du client.

Conformément à la législation en vigueur (Contrat-type de transport routier de marchandises – Code des Transports, Partie réglementaire, Partie III, Annexe II) le déchargement des véhicules est effectué par le destinataire exclusivement à l'aide de son personnel et de son matériel de manutention. Il ne peut pas être demandé au transporteur d'assurer les opérations de déchargement pour quelque raison que ce soit.

La responsabilité de CCEP France ne saurait être engagée en cas d'incident si cette règle en matière de déchargement n'est pas respectée.

2.2.1 Attente et refus

Dans le cas d'attente de véhicules lors de la livraison, CCEP France facturera (T.V.A. à 20%) le destinataire pour un montant de 67 € HT par heure d'attente, au-delà de :

- 2 heures pour un RDV à heure précise
- 3 heures pour un RDV avec plage horaire déterminée
- 4 heures pour tout autre cas.

CCEP France se réserve par ailleurs le droit de rappeler le camion si nécessaire et de facturer un montant forfaitaire de 700 € HT, correspondant aux coûts de retour.

De même, en cas de refus abusif à réception (produit non attendu, saturation entrepôt client, etc.) de tout ou partie des produits livrés, CCEP France se réserve le droit de facturer un montant forfaitaire de 700 € HT, correspondant aux coûts de retour.

2.2.2 Réception des marchandises

Le client se doit de contrôler les marchandises à réception. En cas de défaut de conformité, le client devra mentionner par écrit des réserves précises, détaillées et complètes sur le document de transport et les confirmer dans les 3 jours par lettre recommandée avec AR au transporteur avec copie à CCEP France, conformément à la législation en vigueur (art. L.133-3 Code de Commerce).

En cas de vice apparent ou de non-conformité des produits livrés dûment constaté par CCEP France, le client pourra obtenir le remboursement contre retour physique du produit. Les produits retournés devront être restitués dans leur palettisation initiale (Demi-palettes par 2 sur une palette mère par exemple) et leur chargement sécurisé par un banderolage de la palette en haut et en bas de la palette.

2.2.3 DDM⁽¹⁾ et qualité des produits livrés

CCEP France a une organisation logistique incluant des stocks décentralisés, pouvant conduire à des expéditions de produits dont la DDM peut être inférieure à celle des produits livrés lors des précédentes expéditions.

CCEP France ne saurait accepter de réclamation dans ce cas notamment refus, retour de marchandises ou pénalités.

CCEP France ne reprend et n'échange aucune marchandise invendue, notamment celle dont la DDM est dépassée.

CCEP France fera ses meilleurs efforts pour livrer les produits aux entrepôts de ses clients dans le respect du premier tiers de la DDM, à l'exception des produits listés au tableau des DDM, qui seront livrés dans la première moitié de la DDM.

Dans le cadre d'un rappel produit, CCEP France prendra à sa charge les frais réels liés au retrait et/ou à la destruction des produits sous réserve d'un accord préalable exprès de CCEP France sur la nature du défaut, sur la quantité et sur les modalités de rappel des produits impactés.

⁽¹⁾ DDM = Date de Durabilité Minimale.

Elle est fixée par CCEP France pour garantir une conservation optimale des qualités gustatives du produit qui peuvent être dégradées par le temps et /ou un stockage inadéquat.

3 PROMOTIONS

CCEP France peut proposer des offres promotionnelles : produits promotionnels (promotions marquées sur emballage, ...) et opérations promotionnelles (NIP : lots virtuels, réductions immédiates, ...).

3.1 Dispositions communes

Chaque Client est libre d'émettre des appels d'offre pour mettre en place des activations promotionnelles.

Après concertation et accord des parties sur la base de l'appel d'offre concerné, le client pourra effectuer la mise en avant promotionnelle des produits de CCEP France et ce conformément aux strictes modalités convenues.

Les parties conviennent de coopérer de bonne foi pour la mise en œuvre de la réglementation applicable à ces sujets.

Toute modification unilatérale de la part du client, concernant l'un ou plusieurs paramètres de l'appel d'offre initial, entraînera le droit pour CCEP France à tout moment de revoir, ou annuler le cas échéant, l'opération promotionnelle concernée, voire de contester les termes d'une commande promotionnelle et de ne satisfaire que partiellement les commandes reçues. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou retenue à ce titre.

Pour les commandes de produits liés à des offres promotionnelles, CCEP France se réserve le droit de limiter les quantités commandées en fonction des quantités nécessaires à l'opération au vu des historiques de commandes, qui seront facturées en fonction des quantités livrées.

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité ni retenue. Le client qui déciderait de la mise en place d'une offre promotionnelle sur les produits CCEP France sans accord préalable exprès de CCEP France ne pourra prétendre à aucune rémunération ni à aucun remboursement.

À l'occasion des opérations de mise en avant convenues avec ses clients, CCEP France s'efforcera de livrer les produits nécessaires pour assurer la mise en place de chaque offre promotionnelle et l'absence de rupture pendant la période de mise en avant, sous réserves que ces opérations ne soient pas modifiées unilatéralement par le client.

Les offres promotionnelles proposées par CCEP France en réponse aux demandes des clients, même confirmées, peuvent être modifiées ou révoquées par CCEP France à tout moment jusqu'à 45 jours calendaires ouvrés avant la date prévue de leur activation en point de vente (sauf dans le cadre d'une modification de la réglementation en vigueur, cas dans lequel le délai pourra être inférieur à 45 jours calendaires). Passé ce délai les propositions de CCEP France confirmées par le client ne pourront plus être modifiées ni révoquées, sauf cas de modification de l'un des paramètres de l'appel d'offre par le client.

3.2 Produits promotionnels

Les produits bénéficiant d'une promotion marquée sur emballage peuvent uniquement être commandés à la palette complète ; en cas d'achat de ces produits, les revendeurs s'engagent à en répercuter le bénéfice à leurs clients conformément à la réglementation en vigueur.

3.3 Opérations promotionnelles

Les opérations promotionnelles s'entendent de tout avantage offert par le client au nom et pour le compte de CCEP France.

CCEP France investit en opérations promotionnelles pour promouvoir ses produits auprès des consommateurs et sur les territoires pour lesquels elle détient une licence (France Continentale - hors Corse - et Monaco). En conséquence, l'engagement de CCEP France s'entend pour des produits CCEP France revendus sur ces territoires, ce que le client justifiera à première demande de CCEP France. Cette disposition n'affecte d'aucune manière la liberté du client de revendre les produits dans tous pays.

Ces avantages feront l'objet de contrats de mandat, confiés par CCEP France au client, conclus et exécutés conformément aux articles 1984 et suivants du Code Civil.

Les contrats de mandats préciseront notamment le montant et la nature des avantages promotionnels accordés, la période d'octroi et les modalités de mise en œuvre de ces avantages ainsi que les modalités de redditions de comptes par le client à CCEP France telles que précisées ci-après.

L'engagement de CCEP France s'entendra uniquement dans le cadre de l'enveloppe budgétaire qui aura été éventuellement définie. Les avantages sont limités sur la durée précisée dans chaque contrat de mandat, qui ne pourra pas excéder la durée de l'opération de plus d'un jour avant et un jour après.

1 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Tout évènement pouvant avoir un impact sur l'avantage accordé (ex : réduction supplémentaire financée par le client) devra être communiqué au préalable à CCEP France.

La non-utilisation du montant intégral de ce budget à la fin de chaque année contractuelle n'entraînera en aucun cas le versement du solde restant par CCEP France au client. Tout dépassement de budget sera à la charge du client.

Les parties pourront définir ensemble un volume prévisionnel basé sur les historiques, permettant de déterminer la base de volume donnant lieu à investissement par CCEP France.

CCEP France se réserve le droit de limiter, par opération, le montant maximum investi, tout dépassement étant à la charge du client, ainsi que le nombre d'avantages promotionnels accordés par consommateur. Les avantages sont limités à la durée précisée dans le contrat de mandat, qui ne pourra pas excéder la durée de l'opération de plus d'un jour avant et un jour après.

Tout évènement pouvant avoir un impact sur l'avantage accordé (exemple : réduction supplémentaire financée par le client) devra être communiqué au préalable à CCEP France, et ce au plus tard à J-25 avant la date effective de l'activation promotionnelle.

À l'issue de chaque opération promotionnelle, CCEP France remboursera les sommes avancées en son nom et pour le compte dans un délai de quarante-cinq (45) jours à compter de la réception d'une reddition de compte détaillée par point de vente, précisant le montant HT et TTC et le taux de TVA des réductions de prix / avantages accordés, accompagnée de tous les documents justificatifs permettant de démontrer avec certitude l'attribution effective aux consommateurs des sommes avancées par le client au nom et pour le compte de CCEP France.

La reddition de compte devra intervenir dans un délai de trente (30) jours à compter de la fin de l'opération pour optimiser sa gestion. Le client est informé qu'à défaut de reddition de compte dans un délai maximum de six (6) mois à compter de la fin de l'opération, CCEP France se réserve le droit de ne pas rembourser le client et les montants resteront à la charge du client.

Avant tout règlement, CCEP France se réserve la possibilité de vérifier chaque reddition de compte et les justificatifs correspondants, par point de vente, et de contester toute reddition qui lui semblerait présenter des anomalies. CCEP France se réserve la possibilité de faire auditer toute opération ou point de vente par un tiers (commissaire au compte ou panéliste) afin de contrôler la reddition de compte.

En l'absence d'une reddition de compte satisfaisant ces conditions, CCEP France ne pourra procéder au paiement.

En vue de faciliter le traitement des redditions de compte et en accélérer le traitement, il est important que le client transmette ces redditions de façon agrégée à CCEP France.

Aucune demande de régularisation ne pourra intervenir un an après la fin de l'opération par dérogation à l'article L.110-4 du Code de Commerce.

CCEP France se réserve le droit d'apporter toute modification rendue nécessaire par une évolution de la réglementation relative aux présentes.

4 RÉCLAMATIONS

4.1 Réclamation Logistique

Les réclamations devront faire, dans les plus brefs délais, et en tout état de cause avant la date d'échéance de la facture, l'objet d'une demande écrite adressée à CCEP France, précisant le N° de commande et le motif de la réclamation, accompagnée de tous les justificatifs, afin de permettre le contrôle de la réalité du grief correspondant, notamment :

- Bon de livraison
- Copie de la lettre de réserve adressée au transporteur.

CCEP France disposera ensuite de la faculté de formuler ses observations sur les réclamations, qui lui auront été préalablement communiquées.

Seules les réclamations ayant fait l'objet, après leur examen, d'un accord écrit de CCEP France sur leur montant pourront faire l'objet d'une facturation et d'une compensation sur les sommes dues à CCEP France dans les conditions définies à l'article 1347-1 du Code Civil.

Toute déduction ou suspension des paiements effectuée en contradiction avec les dispositions précédentes sera considérée comme un incident de paiement pouvant donner lieu à l'application des dispositions définies à l'article 10 dont le refus de crédit.

En cas de réclamation excessive ou manifestement infondée du client, CCEP France se réserve la possibilité de refacturer au client les frais de traitement de tout ou partie de cette réclamation.

4.2 Réclamation Tarifaire

Les réclamations liées à une facture doivent se faire dans un délai maximum de 15 jours calendaires à compter de la date de livraison. Passé ce délai, la facture sera due en totalité à date d'échéance.

Toute réclamation devra se faire via France Litiges à l'adresse ci-dessous précisant le n° de facture, motif de la réclamation afin de permettre le contrôle et cas échéant la correction. Seuls les produits litigieux pourront faire l'objet d'une contestation, ceci ne remettant aucunement en cause le paiement en totalité des articles non concernés et ce à date d'échéance.

À noter qu'en cas de contestation ultérieure (au-delà des 15 jours calendaires à compter de la date de livraison) et justifiée, CCEP France pourra traiter la demande et procéder à un avoir si nécessaire, la facture devant être préalablement payée en totalité à date d'échéance.

Les réclamations Logistiques ou Tarifaires sont à adresser :

par email à France Litiges : francelitiges@ccep.com

ou par courrier à :



COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS

TSA 70004

9 chemin de Bretagne

92784 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

ou via le portail de commande en ligne My.ccep : <https://my.ccep.com>

4.3 Pénalités

En toute hypothèse, il ne saurait y avoir d'application unilatérale, systématique et/ou forfaitaire de pénalités logistiques.

5 CONDITIONS D'ENLÈVEMENT

Toute commande doit être reçue avant 12h le jour J, pour permettre un enlèvement à partir de J+4 (jours ouvrés). Le lieu d'enlèvement sera déterminé par CCEP France en fonction du lieu de disponibilité des produits.

Lors d'un enlèvement, le conducteur est tenu d'appliquer les règles de sécurité en vigueur sur le site, notamment le port de gilet et de chaussures de sécurité, ainsi que le respect des zones de sécurité.

6 TARIFS

Les tarifs et factures de CCEP France sont établis en euros. Toute commande implique l'acceptation expresse et sans réserve par l'acheteur des tarifs de CCEP France.

Le tarif de référence est le tarif C.C.O. (Camion Complet Optimisé). Il inclut la Contribution CITEO, le Droit spécifique sur les boissons non-alcoolisées, la Contribution sur les boissons contenant des sucres ajoutés et la Contribution sur les boissons contenant des édulcorants. Il s'entend :

- Hors T.V.A.
- France Continentale (hors Corse) et à Monaco, le point de livraison étant désigné par le client et agréé par CCEP France s'il est distinct du lieu de facturation
- Avant application des majorations pour commandes non C.C.O.

Les produits sont facturés sur la base du tarif en vigueur à la date de livraison convenue lors de la passation de commande et font l'objet de l'application des taxes, Contributions et Droit spécifique aux taux en vigueur au moment de la livraison des marchandises. Aucune valorisation effectuée par le client lors de la commande ne sera prise en considération.

La facturation s'établira en fonction des spécificités de la commande pour livraison en une seule fois pour un même point de livraison. Le montant total hors taxes, hors Contribution CITEO, hors Droit spécifique et hors Contribution sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou hors Contribution sur les boissons contenant des édulcorants, est mentionné sur chaque facture.

Les montants de la Contribution CITEO par type d'emballage, ainsi que du Droit spécifique et des Contributions sont précisés pour chaque référence dans les tarifs CCEP France.

Les tarifs, taxes, Droit spécifique, Contribution CITEO et, de manière générale, toutes Contributions applicables aux produits que CCEP France commercialise, peuvent être révisés à tout moment et notamment en fonction des évolutions législatives et réglementaires ou d'un changement de circonstances impactant l'équilibre économique en ce compris la survenance de toute nouvelle taxe, impôt, Contribution, Droit spécifique applicables aux produits que CCEP France commercialise. Le cas échéant, de nouveaux tarifs révisés seront renvoyés aux clients, et s'appliqueront automatiquement et de plein droit à compter de leur mise en œuvre.

Les produits commercialisés par CCEP France comportent, pour certains et dans des proportions variables, des produits agricoles, notamment le sucre et l'orange, pour lesquelles les indicateurs suivants existent au sens de l'article 443-4 du Code de Commerce : New York Sugar #11, Sugar Price London stock market, orangensaftpreise.

1 CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Cependant, les tarifs de CCEP France 2022 sont déterminés en utilisant de multiples composantes, et notamment des investissements marketing, industriels, packaging, sociétaux et tous investissements nécessaires pour s'adapter à un contexte en permanente évolution et faciliter la transition environnementale.

À ce titre, les coûts pour lesquels des indicateurs agricoles existent ne sont qu'une de ces composantes. CCEP France considère donc que, pour ses produits, ces indicateurs ne sont donc, à date, pas seuls pertinents pour déterminer leurs tarifs.

Par ailleurs et au regard du décret n° 2021-1426 du 29 octobre 2021, certains produits de CCEP France entrent dans le champ d'application de l'article L.441-1-1 du Code de commerce (ci-après les « Produits concernés »), à savoir :

- Minute Maid Orange : 100% de matières premières agricoles et/ou de produits transformés composés de plus de 50 % de matières première agricoles
- Minute Maid Pomme : 100% de matières premières agricoles et/ou de produits transformés composés de plus de 50 % de matières première agricoles
- Minute Maid MultiFruits : 100% de matières premières agricoles et/ou de produits transformés composés de plus de 50 % de matières première agricoles
- Ocean Spray Cranberry : 27% de matières premières agricoles et/ou de produits transformés composés de plus de 50% de matières premières agricoles
- Ocean Spray Cranberry Sans Sucres Ajoutés : 27% de matières premières agricoles et/ou de produits transformés composés de plus de 50% de matières premières agricoles
- Capri-Sun Bio Multi-Fruits jaunes : 65% de matières premières agricoles et/ou de produits transformés composés de plus de 50% de matières premières agricoles
- Capri-Sun Fruit Crush parfum Tropical : 60% de matières premières agricoles et/ou de produits transformés composés de plus de 50% de matières premières agricoles
- Capri-Sun Sirop Multivitamin : 28% de matières premières agricoles et/ou de produits transformés composés de plus de 50 % de matières premières agricoles
- Capri-Sun Sirop Tropical : 28% de matières premières agricoles et/ou de produits transformés composés de plus de 50 % de matières premières agricoles
- Monster Espresso Milk : 66% de matières premières agricoles et/ou de produits transformés composés de plus de 50 % de matières premières agricoles
- Monster Espresso Vanilla : 66% de matières premières agricoles et/ou de produits transformés composés de plus de 50 % de matières premières agricoles.

CCEP France n'étant pas le premier acheteur de la matière première agricole incluse dans les Produits concernés, elle n'est pas en mesure de détailler (i) ni la part des matières premières agricoles et des produits transformés composés de plus de 50% de matières premières agricoles dans les tarifs 2022 de ses Produits concernés, (ii) ni la part de l'évolution des tarifs de ses Produits concernés qui résulte de celle du prix des matières premières agricoles, ses fournisseurs lui ayant notamment opposé la confidentialité et le respect du secret des affaires.

Dans ce contexte, CCEP France est consciente qu'elle ne pourra pas bénéficier pour ses Produits concernés d'un mécanisme de non-négociabilité de la matière première agricole ni d'un mécanisme de révision automatique des prix.

7 RÉDUCTIONS DE PRIX

Certains produits peuvent faire l'objet de réductions promotionnelles qui sont déduites à la ligne article sur facture.

8 ACHATS DE SERVICES

CCEP France investit en prestations de services pour promouvoir ses produits auprès des consommateurs et sur les territoires pour lesquels elle détient une licence (France Continentale - hors Corse - et Monaco).

En conséquence, la rémunération des prestations de services rendues par le client sera uniquement calculée sur le Chiffre d'Affaires des produits CCEP France revendus sur ces territoires, ce que le client justifiera à première demande de CCEP France. Cette disposition n'affecte d'aucune manière la liberté du client de revendre les produits dans tous pays.

La rémunération des prestations de services rendues par le client, lorsqu'elle est calculée sur la base du Chiffre d'Affaires, sera effectuée sur la base du Chiffre d'Affaires net de toutes remises et ristournes, réalisé en France Continentale (hors Corse) et à Monaco, hors taxes, hors Contribution CITEO, hors Droit Spécifique, hors toutes Contributions applicables aux produits que CCEP France commercialise, hors gratuités liées aux offres promotionnelles, facturé directement par CCEP France à ce client et effectivement réglé par ce dernier.

Les Parties conviennent d'ores et déjà qu'en cas de paiement par acompte, le montant des acomptes pourra être revu en cours d'année en cas d'écart significatif entre le Chiffre d'Affaires prévisionnel ayant servi de base au calcul des acomptes et le Chiffre d'Affaires réel.

9 RENÉGOCIATION DU PRIX CONVENU

Conformément à l'article L.441-8 du Code de commerce, la convention signée entre CCEP France et son client devra inclure une clause relative aux modalités de renégociation du prix convenu permettant de prendre en compte la fluctuation des coûts de production subie par CCEP France. Les prix de production de CCEP France peuvent être plus particulièrement significativement affectés par la fluctuation des prix des intrants suivants :

- Sucre
- Aluminium
- RPET
- PET
- Verre
- Carton
- Transport.

Cette clause devra prévoir que CCEP France ou son client pourra demander une renégociation du prix convenu lorsque le prix d'un ou plusieurs intrants aura un impact significatif sur les coûts de production de CCEP France.

La renégociation devra se conduire dans un délai maximal d'un mois après la notification par CCEP France ou son client de voir cette clause s'appliquer. Cette renégociation devra être conduite de bonne foi dans le respect du secret des affaires. Elle devra permettre une répartition équitable entre CCEP France et son client de l'impact des coûts de production résultant de la fluctuation du prix de la(les) matière(s) ayant entraîné le déclenchement de la clause.

Si la renégociation de prix n'aboutit pas à un accord au terme du délai d'un mois prévu au précédent alinéa, CCEP France ou son client pourra saisir le médiateur des relations commerciales en application de l'article L. 631-28 du code rural et de la pêche maritime. L'autre partie à la convention s'engage à participer de bonne foi au processus de médiation ainsi enclenché.

10 CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Les marchandises sont payables à :

EURO TVS



COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS

TSA 50007

8 rue Waldeck Rochet

93328 Aubervilliers Cedex

Conformément à l'article L. 442-1 du Code de commerce, il ne saurait y avoir de déduction d'office de pénalités, opérée de façon unilatérale, sur le montant de la facture établie par CCEP France, lorsque la dette n'est pas certaine, liquide, et exigible, sans même que CCEP France n'ait été en mesure de contrôler la réalité du grief correspondant. Toute déduction d'office sera considérée comme un incident de paiement pouvant donner lieu à l'application des dispositions des articles 10.1 et 10.3 des présentes.

N'est pas non plus possible la compensation des factures de CCEP France avec des créances litigieuses telles que des factures de prestations de services faisant l'objet d'une contestation de la part de CCEP France.

Plus généralement, il ne saurait y avoir de compensation légale, de sommes dues, opérée de façon unilatérale et sans information préalable de CCEP France. Toute compensation devra se faire après mise en place selon des règles d'organisation convenues, conformément aux règles applicables, permettant notamment le lettrage.

Dans le cas de déductions abusives, entraînant l'absence de règlement de marchandises, CCEP France se réserve le droit de suspendre les livraisons jusqu'à règlement complet sans qu'aucune pénalité ne lui soit opposée.

En cas de règlement par lettre de change, celle-ci doit parvenir au vendeur dans les huit jours de réception de la facture ou du relevé.

Le règlement des factures s'effectue à 30 jours nets à partir de la date de livraison, montant crédité au compte de CCEP France en date de valeur, sans escompte, dans la limite de l'encours accordé par CCEP France, sur la base des garanties obtenues.

10.1 Refus de crédit

CCEP France se réserve le droit de refuser ou limiter son crédit et si nécessaire de demander un règlement par chèque de Banque ou virement, à la commande, notamment dans les cas suivants :

- Client en situation de procédure collective (R.J., cessation de paiement, ...)
- Client ayant connu un incident de paiement (impayé, déduction abusive, retard de paiement, mise au contentieux...)
- Client dont la solvabilité ne peut être valablement appréciée faute d'information disponible (nouveau client par exemple), d'historique litigieux ou pré-contentieux
- Pour toute commande de produits spécifiques ou opérations de déstockage
- En cas de diminution significative des commandes, par rapport au volume d'affaires habituel ou de nature à remettre en cause l'équilibre économique du contrat.

10.2 Paiement anticipé

Une convention d'escompte émise par CCEP France pourra être signée avec le client s'il s'engage expressément et par écrit :

- Sur une des durées de crédit suivantes : 15 jours nets, date de livraison et
- À régler les factures de CCEP France par virement ou traite sans acceptation remise en banque directement par CCEP France.

Cette convention devra concerner l'ensemble des produits livrés pour une durée déterminée.

Dès signature de la convention, un escompte dont le taux est défini par CCEP France sera mentionné en pied de facture en minoration du prix des marchandises. Ce taux sera révisable chaque trimestre selon l'évolution du taux de l'EURIBOR. Le taux de base de l'EURIBOR est celui de 45 jours soit 1 mois et demi.

10.3 Retard de paiement

Conformément à l'article L.441-10 du Code de Commerce, à défaut de convention contraire, il est expressément stipulé que le défaut de paiement à l'échéance mentionnée sur la facture entraînera le paiement de pénalités de retard selon la réglementation en vigueur et d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement, à compter de la date de règlement prévue sur la facture, jusqu'à la date à laquelle le compte de CCEP France aura été crédité.

Tout défaut de paiement, même partiel, entraînera l'exigibilité immédiate de toutes autres sommes dues, quels qu'en soient l'origine, le mode ou le délai de règlement prévus ; le tout sans préjudice de dommages et intérêts. Tous les frais de recouvrement supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, même par l'intermédiaire d'une société spécialisée extérieure, seront également à la charge du débiteur.

10.4 Règlement des prestations de services

Le règlement des sommes qui pourraient être dues par CCEP France au titre des achats de services, même à un mandataire, n'est acquis qu'après réalisation des contreparties et paiement intégral de l'ensemble des factures dues à CCEP France.

10.5 Quitus

Afin de faciliter le traitement comptable des sommes afférentes aux relations commerciales entre CCEP France et ses clients, et de clore administrativement et comptablement les exercices contractuels, aucune somme due en vertu des accords conclus entre CCEP France et le client au titre d'une année civile ne pourra plus être nouvellement réclamée après un délai de deux ans suivant le 31 décembre de l'année concernée.

11 RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ & TRANSFERT DE RISQUES

CCEP France reste propriétaire des marchandises vendues jusqu'au complet paiement des factures, conformément aux dispositions des articles 2367 et suivants du Code Civil.

Le paiement s'entend de l'encaissement effectif des sommes dues, quel que soit le mode de paiement.

À défaut de paiement de tout ou partie des factures à leur échéance, l'acheteur autorise le vendeur à procéder immédiatement à la reprise de ses marchandises.

L'exercice du droit de revendication du vendeur ne dégage pas l'acheteur de son obligation de payer les factures.

Il est cependant expressément stipulé que le transfert des risques de CCEP France à l'acheteur s'effectue dès le moment de la livraison des produits, c'est-à-dire lors de l'arrivée à quai du lieu de livraison.

12 CERTIFICATIONS RSE

- CCEP est engagée depuis de nombreuses années dans le développement durable. Pour ce faire, six champs d'actions prioritaires ont été mis en œuvre autour du climat, de l'eau, des emballages, des boissons, de la chaîne de valeur et de la société. Tous les détails sont disponibles sur notre site internet : <https://www.cocacolaep.com/fr/engagements/en-action/>
- Tous les ans, nous publions nos avancées de manière précise et chiffrée en matière par exemple de réduction de nos émissions de CO2, de consommation d'eau, d'intégration de matière recyclée, etc.. Toutes les données sont disponibles sur notre site internet : https://www.cocacolaep.com/assets/Sustainability/Documents/d49b0f6991/CCEP-2020-Integrated-Report_FINAL.pdf et les chiffres clés pour la France également : <https://www.cocacolaep.com/assets/Sustainability/Documents/50260ff65f/2020-Country-data-tables.pdf>
Ces données sont également consultables de manière détaillée sur la plateforme Ecovadis.
- Toutes nos usines sont certifiées ISO 9001 et ISO 14 001 sur l'environnement, ISO 22 000 sur la sécurité alimentaire. Nos sites de Socx (59) et Les Pennes Mirabeau (13) sont même certifiés ISO 50 001 pour le management de l'énergie. Elles sont également auditées de manière régulière.
- La marque Fuzetea est certifiée Rainforest Alliance. Le label signifie que le produit certifié a été produit en utilisant des méthodes qui soutiennent les trois piliers de la durabilité : social, économique et environnemental.
- Notre politique d'éthique et de transparence est également disponible sur notre site internet : <https://www.cocacolaep.com/fr/engagements/positions-et-transparence/>

13 BONNES PRATIQUES DE L'ENTREPOSAGE

Nos clients s'engagent à stocker tous les produits dans de bonnes conditions de conservation, c'est-à-dire à l'intérieur d'un bâtiment fermé et hors gel, à l'abri du soleil et de toute source de chaleur. La température au niveau supérieur des palettes ne doit pas dépasser 35°C.

Les produits doivent être stockés dans un endroit propre, sec et sans odeur, afin de conserver une qualité optimale et une présentation irréprochable.

Nos clients s'engagent à respecter les conditions de gerbage recommandées par CCEP France, telles qu'indiquées dans la section 3 Chaîne Qualité & DDM, paragraphe Recommandations de gerbage et/ou au titre des spécifications produits.

En outre, en cas de non-respect de ces règles, CCEP France se réserve le droit de refuser toutes demandes qui y seraient liées, notamment des demandes ayant trait à la reprise de marchandises mal stockées ou à un quelconque dédommagement.

CCEP France ne pourrait être tenue pour responsable si le non-respect de ces règles était à l'origine d'une plainte d'un acheteur ou d'un consommateur.

14 PALETTES

Les supports de manutention utilisés par CCEP France sont pour l'essentiel des palettes louées, peintes et estampillées à la marque de leur propriétaire.

Les palettes louées sont utilisées par les clients de CCEP France uniquement pour le stockage provisoire des produits vendus par CCEP France.

Après avoir été libérées de leur charge par les clients de CCEP France, toutes les palettes doivent être mises à la disposition des transporteurs mandatés par le loueur concerné, dans les délais requis et dans des conditions garantissant leur sauvegarde qualitative et quantitative.

Ces palettes étant la propriété du loueur, elles ne peuvent être ni échangées, ni cédées à titre gratuit ou onéreux à des tiers. À défaut de restitution, CCEP France se réserve la possibilité de prendre toutes mesures qu'elle jugera appropriées, soit la facturation de 7€HT à la palette non restituée.

15 CONSIGNATION & DÉCONSIGNATION

15.1 Consignation

Tous les emballages consignés, casiers et bouteilles, restent la propriété de CCEP France, le fait de régler la consigne ne constituant qu'un simple dépôt de garantie à valoir pour la restitution de ces emballages.

La consigne fait partie intégrante de la dette de l'acheteur et est payable sur facture au même titre que la marchandise.

Le remboursement de la consigne par CCEP France s'effectue dans les mêmes conditions que le paiement de la consigne.

15.2 Déconsignation

Au moment du chargement des emballages vides, le site client doit remettre au transporteur le bon de retour Emballages vides (disponible à la fin de ces CGV, sur notre portail My.ccep ainsi que sur simple demande auprès de CCEP France), détaillant les quantités retournées par format.

À réception sur le site de CCEP France, un contrôle aléatoire de conformité palette pourra être effectué. La déconsignation sera faite sur la quantité validée par CCEP France à réception.

Les emballages consignés doivent être restitués sur des palettes LPR rouges pour les IVC 33cl et les IVC 25cl, et sur des palettes CHEP bleues pour les LVC selon le plan de palettisation d'origine, c'est-à-dire des palettes stables et sécurisées, uniformes et en bon état, et complètes en casiers et bouteilles, tout en respectant la palettisation ci-après :

- IVC 25cl : 70 casiers
- IVC 33cl : 50 casiers
- LVC 1l : 80 casiers.

Un minimum de 12 palettes complètes et uniformes est nécessaire pour la reprise des consignes par CCEP France, sauf accord de reprise dans le cadre d'une livraison produits.

Les retours d'emballages vides consignés doivent faire l'objet d'une commande de retour générée sur demande du client. La reprise sera faite dans un délai maximum de 5 jours ouvrés, à compter de la date de la demande.

- CCEP France ne pourra déconsigner que les emballages qu'elle aura elle-même consignés
- CCEP France ne peut garantir, lors des livraisons, que la reprise des emballages consignés se fera avec le même véhicule que celui qui a livré.

15.3 Taux de consignation & déconsignation

Les casiers et bouteilles appartenant à CCEP France sont consignés et déconsignés selon les taux fixés par l'arrêté du 1^{er} août 2001, soit à ce jour :

- 6 bouteilles de LVC 1l : 2,10€
- 24 bouteilles d'IVC 25cl et 33cl : 2,40€
- Casier de 6 trous : 4,60€
- Casier de 24 trous : 3,10€.

Ces taux sont susceptibles de variations en fonction de décisions des pouvoirs publics.

CCEP France pourra donc se voir obligée de les modifier en conséquence.

16 RÈGLEMENT DES LITIGES

Le droit français régit les présentes CGV ainsi que l'ensemble de la relation commerciale avec tout client de CCEP France. En cas de survenance d'une difficulté d'ordre juridique, les parties, avant tout recours contentieux, tenteront de procéder à un règlement amiable, sans préjudice de tout recours judiciaire au tribunal compétent ci-dessous. Le Tribunal de Commerce de Nanterre sera seul compétent pour juger toutes difficultés nées de l'application de ces Conditions Générales de Vente.

17 MARQUES

L'acheteur reconnaît que les marchandises sont commercialisées sous des marques déposées appartenant à des tiers dont THE COCA-COLA COMPANY et qu'aucun droit d'utilisation ou de reproduction desdites marques ne lui est conféré.

L'acheteur s'engage à ne pas altérer lesdites marques ni à en faire un usage impropre qui les discréditerait ou les dévaloriserait.

L'acheteur s'engage à utiliser à tout moment les logos et visuels produits, ainsi que les chartes graphiques (de CCEP France et de ses éventuels partenaires) à jour pour toutes les créations qu'il développe relatives aux produits de CCEP France et à faire valider préalablement par CCEP France de telles créations.

18 PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

18.1

Les termes « responsable du traitement », « personne concernée », « données à caractère personnel », « traitement » et « sous-traitant » ont le sens qui leur est donné dans le Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679, dit « RGPD » (collectivement dénommé, avec toute réglementation applicable relative à la protection des données personnelles, « la législation sur la protection des données »).

18.2

Dans la mesure où le client traite des données personnelles dans le cadre du contrat ou de sa relation commerciale avec CCEP France, qu'il s'agisse de données personnelles reçues de CCEP France ou de données personnelles divulguées à CCEP France, le client s'engage à se conformer à la législation sur la protection des données, à transmettre les politiques de confidentialité appropriées et obtenir les autorisations et consentements nécessaires avant de divulguer toutes données personnelles à CCEP France.

18.3

Le client accepte que CCEP France puisse traiter les données personnelles des employés, sous-traitants et prestataires du client ou toutes autres données personnelles, reçues du client, nécessaires pour répondre à ses obligations contractuelles, dans le cadre de sa relation avec le client, et conformément à la politique de confidentialité accessible sur le site internet de CCEP : <https://www.cocacolaep.com/company/privacy-notice/>

Le client s'engage en conséquence à en informer les personnes concernées.

18.4

Sauf convention contraire expresse et écrite, le client et CCEP France sont des contrôleurs indépendants et le contrat ne crée pas de relation de contrôleur conjoint ou de contrôleur / sous-traitant entre le client et CCEP France.

19 FORCE MAJEURE

Sont considérés comme des événements de force majeure, les événements de force majeure au sens reconnu par l'article 1218 du code civil, et/ou par la jurisprudence de la Cour de cassation, ainsi que les grèves d'usines, les grèves ou les pénuries de transporteurs, pénuries de matières premières, les intempéries, les crises sanitaires, sans que cette liste ne soit limitative.

En cas de survenance d'un événement de force majeure ou de tout événement indépendant de la volonté des Parties empêchant l'exécution d'une ou plusieurs de ses obligations, la Partie ne pouvant pas exécuter une ou plusieurs de ses obligations devra en informer l'autre Partie dans les meilleurs délais par tout moyen écrit et les obligations concernées des Parties seront suspendues pour toute la durée de l'évènement, et ce sans indemnité.

Si l'évènement se prolonge au-delà de quinze (15) jours, les commandes en cours ou reçues pendant l'évènement pourront être résiliées à tout moment, de plein droit et sans indemnité, par l'une ou l'autre des Parties.

À la suite d'un tel évènement, le retour à une situation normale pourra être progressif notamment pour permettre une reconstitution des stocks ou une remise en état de l'outil de production avant que CCEP France puisse retrouver un niveau de service normalisé.

Pendant cette période, CCEP France s'engage à communiquer de manière régulière et transparente sur l'évolution de ses capacités industrielles afin de donner à ses clients la visibilité nécessaire à la planification de leur activité.

Par conséquent, aucune demande d'indemnisation ne pourra être acceptée par CCEP France pendant cette période.

20 ANTI-CORRUPTION

Le client s'engage, et le cas échéant, s'assure que l'ensemble des sociétés du groupe auquel il appartient et leurs sous-traitants s'engagent :

- À respecter toutes lois, réglementations, décrets relatifs à la lutte contre la corruption, le blanchiment, l'esclavage et le trafic humain (« Exigences de Conformité ») et à ne rien faire, ou omettre de faire, qui pourrait conduire une société du Groupe CCEP à enfreindre l'une des Exigences de Conformité
- À conserver sur son / leur lieu de travail habituel pendant une période de six ans suivants la fin de la relation le liant à CCEP France, des registres et des livres de compte détaillés, précis et à jour montrant tous les paiements réalisés à l'occasion de cette relation et les mesures prises pour se conformer aux Exigences de Conformité
- À permettre à toute société du Groupe CCEP ou à ses représentants ou mandataires d'auditer tous documents, registres etc... en rapport avec les paiements et/ou les Exigences de Conformité, et à fournir l'assistance nécessaire pour la bonne réalisation de cet audit
- À signaler sans délai à CCEP France toute demande ou requête visant à obtenir un avantage indu (financier ou autre) reçue par le client ou l'une des sociétés de son groupe ou ses sous-traitants en lien avec l'exécution du contrat.

Si le client (ainsi que, le cas échéant, l'une quelconque des sociétés du groupe ou l'un des sous-traitants du client) ne se conforme pas aux présentes dispositions, le contrat ainsi que tout autre accord existant entre le client et l'une quelconque des sociétés du Groupe CCEP peuvent être résiliés sans préavis par la société CCEP concernée et sans qu'il ne soit possible de rechercher sa responsabilité.

21 RESPONSABILITÉ

Excepté en cas de faute dolosive ou de faute grave commise par CCEP France, la responsabilité contractuelle de CCEP France est dans toute hypothèse limitée aux dommages matériels directs effectivement subis par le client et résultant d'une faute imputable à CCEP France dans l'exécution des présentes conditions générales de vente ou de tout contrat conclu avec le client lié à la fourniture de produit par CCEP France. Le montant des indemnités versées à ce titre ne pourra pas excéder le montant du total hors taxes des achats de produits auprès de CCEP France pendant le mois qui précède le dommage. CCEP France n'est en aucun cas tenue d'indemniser le client des dommages immatériels ou indirects, tels que notamment l'augmentation des frais généraux, la perte de clientèle, les pertes d'exploitation, de profit, d'une chance, le préjudice commercial, le manque à gagner.

2 CONDITIONS D'APPLICATION

INFORMATIONS RELATIVES À LA COMMANDE

Les commandes peuvent être transmises par EDI aux numéros indiqués à l'article 1 en page 3.

COMPOSITION DE PALETTES

CCEP France livre ses produits en palettes homogènes ou en palettes hétérogènes :

- Palette homogène : palette complète d'un même code article CCEP France
- Palette hétérogène : plusieurs articles sur une palette ou palette incomplète (sans intercalaire ni palettes intercalaire).

Chaque couche doit être complète et constituée d'un même code article CCEP France.

Toute palette hétérogène fait l'objet d'un surcoût de 33€ H.T. (T.V.A. 20%) inscrit sur facture. Cette charge correspond aux frais de préparation et s'applique pour toute palette commencée.

Il ne sera pas appliqué de frais de préparation aux palettes hétérogènes et/ou incomplètes constituées exclusivement des produits nommés « innovations⁽¹⁾ ».



Un doute, une question sur l'optimisation d'un camion, n'hésitez pas à contacter le service client au : 01 58 00 29 73

COMMANDES C.C.O.

Une commande C.C.O. (Camion Complet Optimisé) permet de bénéficier du meilleur tarif (Tarif C.C.O.). Une commande sera considérée C.C.O. si :

- Elle respecte une des 2 configurations standards de la page 15
- Elle est composée du nombre de palettes indiquées sur le tableau suivant :

Commande	Format
33 palettes	Pour les commandes composées uniquement de poches
26 palettes	Pour les commandes composées uniquement de : • Boîtes Slim • IVC 33cl • IVP 12x25cl
25 palettes	Pour toutes les boîtes
24 palettes	Pour tous les autres formats

CCEP France se réserve la possibilité, à son initiative, de grouper plusieurs commandes à destination du même point de livraison à la même date, dans ce cas le nombre de palettes pris en compte pour déterminer l'application éventuelle des majorations définies ci-dessous sera la somme des palettes des commandes groupées.

COMMANDES NON C.C.O.

Seront considérées non C.C.O. les commandes qui :

- 1 Ne respectent pas l'une des configurations standards ci-contre.
- et/ou
- 2 Sont constituées de 6, 8, 10, 12 jusqu'à 24 palettes (multiple de 2 impératif).
À noter que les commandes ne comportant pas un nombre de palette étant un multiple de 2 (hormis 25 palettes de boîtes) ne seront pas prises en compte.

Pour les commandes non C.C.O., le Tarif C.C.O. sera majoré selon le barème ci-dessous :

Produits non consignés	Configuration Standard	Configuration non Standard
Commande ≥ 24 palettes	Tarif C.C.O.	Tarif C.C.O. + 1,10% *
Commande de 18 / 20 / 22 palettes	Tarif C.C.O. + 0,90%	Tarif C.C.O. + 2,00%
Commande de 12 / 14 / 16 palettes	Tarif C.C.O. + 1,10%	Tarif C.C.O. + 2,20%
Commande de 6 / 8 / 10 palettes	Tarif C.C.O. + 2,10%	Tarif C.C.O. + 3,20%

Produits consignés franco	Configuration Standard	Configuration non Standard
Commande ≥ 24 palettes	Tarif C.C.O.	Tarif C.C.O. + 1,10%
Commande de 18 / 20 / 22 palettes	Tarif C.C.O. + 1,80%	Tarif C.C.O. + 2,90%
Commande de 12 / 14 / 16 palettes	Tarif C.C.O. + 2,20%	Tarif C.C.O. + 3,30%
Commande de 6 / 8 / 10 palettes	Tarif C.C.O. + 4,20%	Tarif C.C.O. + 5,30%

En cas de commandes constituées d'au moins une palette hétérogène, le nombre de palettes de la commande sera défini en fonction du nombre de couches commandées et fera, si nécessaire, l'objet d'une tarification spécifique disponible sur demande.

COMMANDES ENLEVÉES - TARIFICATION

Dans le cas d'un enlèvement de produits, aucune majoration de configuration ne sera facturée.

⁽¹⁾ Liste disponible sur demande

* Pour toute configuration non standard, le camion sera considéré complet à partir de 24 palettes

CONFIGURATION DES COMMANDES STANDARDS

Coca-Cola, Coca-Cola sans sucres, Coca-Cola light,
Fanta, Sprite, Fuzetea, Honest, Ocean Spray

Fuzetea, Honest, Tropico, Capri-Sun, Minute Maid, Ocean Spray,
Monster Energy, Monster Espresso, Powerade

n°1



Grands PET

et/ou



Pet 33cl, 37,5cl, 40cl, 50cl, 55cl, 60cl, 90cl et 1l

et/ou



Poches 20cl/33cl

n°2



Boîtes 15cl, 25cl et 33cl

et/ou



Boîtes 15cl, 25cl, 33cl, 35,5cl et 50cl

et/ou

et/ou

et/ou



Petits PET et verres



Pet 33cl, 37,5cl, 40cl, 50cl, 55cl, 60cl, 1l, 1,25l, 1,5l et brick 1l



Poches 20cl/33cl

NB : Grands PET ≥1l / Petits PET < 1l

Les visuels ne sont pas représentatifs de la gamme complète, et n'ont été choisis qu'à titre d'illustration.

3 CHAÎNE QUALITÉ



QUALITÉ DES PRODUITS POUR LES CONSOMMATEURS

La « Chaîne Qualité Coca-Cola » a pour objectif de fournir aux consommateurs des produits d'une qualité optimale. Les produits les plus sensibles sont tous les PET, les produits light et les jus.

Une durée de vie courte garantit les meilleures qualités gustatives.

La procédure interne de traçabilité CCEP France respecte les dispositions en vigueur sur l'identification :

- Du produit unitaire (à partir d'un numéro de batch codifié)
- De la palette du produit fini (à partir d'une étiquette palette).



www.coca-cola-france.fr



Compte Twitter @cococolafr



VOUS AVEZ CONSTATÉ UNE ANOMALIE RELATIVE À LA QUALITÉ DE NOS PRODUITS ?

Un téléconseiller Coca-Cola Contact vous accueille au

09 69 39 29 00

Service & appel gratuits

7j/7 et 24H/24

et s'engage à relayer cette information à notre Département Assurance Qualité dans les meilleurs délais.



NOTRE ENGAGEMENT

- Adaptation des DDM⁽¹⁾ aux propriétés de chaque produit
- Livraison dans le 1^{er} tiers ou la demi-vie de la DDM

⁽¹⁾ DDM = Date de Durabilité Minimale.

Elle est fixée par CCEP France pour garantir une conservation optimale des qualités gustatives du produit qui peuvent être dégradées par le temps et /ou un stockage inadéquat.



Coca-Cola
**EUROPACIFIC
PARTNERS**
— FRANCE —

4 DATE DE DURABILITÉ MINIMALE



✓ LES BONNES PRATIQUES

- Stocker les produits à l'intérieur d'un bâtiment fermé, propre, sec et sans odeur, à l'abri du gel et du soleil. La température doit être inférieure à 35°C
- Respecter les recommandations de gerbage
- Respecter la DDM⁽¹⁾ en linéaire, dans tout matériel de délocalisation réfrigéré ou non et en réserve, éviter les stocks dormants
- Respecter le FIFO⁽²⁾.

✗ ... CONTRIBUENT À ÉVITER

- Les produits dégazéifiés
- Les défauts de goût
- La rouille et les fuites (boîtes et opercules)
- La décoloration de l'étiquette
- Le brunissement des produits à base de jus.

🕯 RECOMMANDATION DE GERBAGE⁽³⁾

- Boîtes et casiers : 3 hauteurs
- PET gazeux et verres : 2 hauteurs
- PET non gazeux et poches : 1 hauteur.

⁽¹⁾ DDM = Date de Durabilité Minimale. Elle est fixée par CCEP France pour garantir une conservation optimale des qualités gustatives du produit qui peuvent être dégradées par le temps et /ou un stockage inadéquat.

⁽²⁾ FIFO : First In, First Out. Gestion des produits en expédiant dans une même référence les produits les plus anciens en priorité.

⁽³⁾ Gerbages les plus fréquemment recommandés mais qui peuvent être différent en fonction de la palettisation ; toujours se référer à la fiche article produit.

MARQUE		PET < 1L*	PET ≥ 1L*	Boîtes*	Autres conditionnements*
	et ses variétés	5	6	12	Verre : 18 ♦
	et ses variétés	5	6	6	Verre : 6
		5	6	6	Verre : 6
	Orange	5	6	12	Verre : 12 ♦
	Orange sans sucres			6	
	Citron Frappé	5	6	12	
	Exotique		6	12	
	Mangue Fruit du Dragon et What the Fanta 3.0	5	6	12	
	Thé Noir Citron Citronnelle		9		
	Thé Noir Pêche Intense	12	12	12	Verre : 12 ♦
	Thé Noir Pêche Hibiscus	12	12	12	
	Thé Vert Mangue Camomille	7	7	9	Verre : 8
	Thé Vert Menthe Citron Vert	7	7	9	
	Thé Vert Myrtille Jasmin		7		
	Citronnade Bio	8			Verre : 9
	Kids Bio	6			

TABLEAU DES DDM (EXPRIMÉ EN MOIS)

MARQUE	PET < 1L*	PET ≥ 1L*	Boîtes*	Autres conditionnements*	
	Original	5	6	12	Verre : 18
	Original sans sucres			6	
		6	12		
	Poches Orange pêche et Mangue fruit de la passion				12 ♦
	Poches classiques autres parfums				14 ♦
	Poches Bio et Fruit Crush				12 ♦
	Classic & Variétés		9 ♦		
	Fines Bulles		7 ♦		
		6	12		Brique : 12
		12	12 ♦	12 ♦	Verre : 12 ♦
				24 ♦	
				24 ♦	
POWERADE®		9			
	Tangy Lemon Lime, Cherry Acai et Tropical Mango			12	
	Plat	24 ♦			



* Uniquement pour les produits disponibles sous ce format

♦ = livraison dans la ½ vie de la DDM

5 NOS MARQUES

Notre portefeuille de boissons a été construit afin de proposer à nos clients et consommateurs des produits répondants à tous leurs besoins et envies.

Nos principaux objectifs concernant notre portefeuille sont les suivants :

- Offrir une grande diversité de produits à travers un portefeuille de boissons large
- Innover et faire évoluer les recettes pour proposer des produits à teneur réduite en sucres et en calories
- Proposer des formats adaptés aux modes de vie de chacun et aux différentes occasions de consommation.

COLAS



UNE NOUVELLE SIGNATURE

REAL MAGIC

COCA-COLA CÉLÈBRE LA MAGIE
DES MOMENTS ENSEMBLE

* Vraiment magique



UN GOÛT UNIQUE



- Cible large 12-49 ans, cœur de cible 12-19 ans
- Coca-Cola Goût Original existe sans caféine mais aussi en saveur Cerise et saveur Vanille
- Coca-Cola Sans Sucres existe en saveur Framboise, saveur Citron et saveur Pêche



**Cherry
Coca-Cola**



- Cherry est n°1 des variétés Coca-Cola* et connaît un véritable succès en GMS et en VAE, auprès d'une cible large
- Une nouvelle recette qui est déjà un succès en Grande-Bretagne, Belgique et Pays-Bas
- L'IVC Cherry représente une offre complémentaire en Horeca



LE PERFECT SERVE, C'EST QUOI ?



Un Coca-Cola en bouteille en verre servi dans un verre contour accompagné de glaçons et d'une rondelle de citron.

La bouteille en verre est plébiscitée par les consommateurs : 98% de nos consommateurs préfèrent leur Coca-Cola quand il est servi dans une bouteille en verre⁽¹⁾.

Le **PERFECT SERVE** vous permettra d'offrir un véritable moment de plaisir à vos consommateurs grâce à un service premium.

(1) Source : Etude format CHR Ipsos 2015



**VIVEZ LA VIE
AVEC PLUS DE LÉGÈRETÉ
AVEC**



- Sans calorie, sans sucres
- Cible large : 20 - 49 ans

BOISSONS AUX FRUITS AVEC OU SANS BULLE



SPONSOR OFFICIEL DU FUN

LA BOISSON PÉTILLANTE AU GOÛT FRUITÉ QUI MET UNE TOUCHE DE COULEUR & DE SURPRISE DANS LE QUOTIDIEN DE CHACUN

- Avec des fruits* & arômes naturels
- Existe en plusieurs parfums avec ou sans sucres
- Pionnière et novatrice en digital pour plaire toujours plus à son cœur de cible : les ados (16 - 24 ans)

* Jus de fruits à base concentré



TROPICO, LA BOISSON FRUITÉE ICONIQUE POUR TOUTE LA FAMILLE

- Grand retour en distribution & en media
- Des recettes hautes en couleur : de l'eau, du jus de fruits, sans édulcorant ni conservateur !
- Une nouvelle plateforme de communication, True colors, pour refaire de Tropico une icône de la culture populaire !




LA BOISSON TROPICALE RAFFRAÎCHISSANTE



Cœur de cible : 16 à 25 ans

LIMES



GOÛT ORIGINAL SAVEUR INIMITABLE

N°1 DES LIMES DANS LE MONDE

- Boisson rafraîchissante, pétillante & transparente
- Aux arômes naturels de citron et citron vert, sans édulcorants ni conservateurs ajoutés.
- Disponible également en version sans sucres (avec édulcorants et toujours sans conservateurs) pour offrir le choix.
- Cœur de cible : 20 - 29 ans



BOISSONS ÉNERGISANTES



« UNLEASHED THE BEAST »

La marque qui incarne les boissons énergisantes, sur les territoires des sports d'action / musique rock / gaming

Une gamme large de plusieurs parfums pour apporter du choix aux consommateurs et pour répondre à tous les besoins

Découvrez aussi la Gamme Ultra zero sucres, zero calories !



MONARCH NOUVEAU



JUICED MONSTER ENERGY + JUICE

L'ÉNERGIE DE LA PÊCHE FAÇON MONSTER ENERGY



NOUVEAU



ULTRA FESTA MANGO



à l'arôme rafraîchissant de la mangue juteuse

SANS CONSERVATEURS
EDULCORANTS
COLORANTS ARTIFICIELS
ARÔMES ARTIFICIELS

Capri-Sun

LE FORMAT **FUN EN POCHE** **ICONIQUE ET PRATIQUE !**

GAMME CLASSIQUE



4 parfums gourmands dans la poche 20cl emblématique
Pour toute la famille !



Nouveau format 33cl
• Plus grand
• Bouchon refermable
• 3 parfums
Le format dédié aux ados !

GAMME SANS SUCRES AJOUTÉS



FRUIT CRUSH :
50% jus de fruits, 50% eau de source
1 parfum gourmand sans sucres ajoutés



BIO :
65% jus de fruits, 35% eau de source
La recette 100% bio et sans sucres ajoutés de Capri-Sun



LES NOUVEAUX **SIROPS DE FRUITS**



L'incontournable Grenadine



Le classique Multifruits



Le goût intense Tropical

RICHE EN VITAMINES
A, B, C + BIOTIN

BOUTEILLE 100% RECYCLABLE & 100% RPET EN 60CL

Ocean Spray

UNE GAMME DE BOISSONS AU JUS DE CRANBERRY ALLIANT PLAISIR ET BIEN-ÊTRE COMPOSÉE DE DEUX OFFRES :

- Pink, 2 références de boissons aux fines bulles et à la cranberry rose dont une déclinée en format Sleek Can unitaire pour accompagner déjeuners & pauses healthy !
- 4 références complémentaires de jus de cranberry : avec ou sans sucres ajoutés, BIO, aux saveurs de Myrtille

Le tout riche en Vitamine C & en antioxydants

100% DES BÉNÉFICES POUR NOS ADORÉS

Minute Maid

LA MARQUE N°1 DES JUS EN HORS-FOYER

- « **Votre Minute Vitalité** » avec des recettes riches en **vitamine C** qui contribue à réduire la fatigue !
- **Sans sucres ajoutés**, contient naturellement le sucre des fruits !
- **Teneur en fruits 100%** pour les recettes Orange & Pomme !

Un nouveau format encore plus pratique & esthétique : **la sleek can !**

BOISSONS AU THÉ

OSEZ L'INFUSION DE THÉ*, SAVEURS FRUIT ET PLANTE

- Des recettes de thés noirs et thés verts avec infusion de thé*
- Trois parfums aux goûts intenses et surprenants
- Thé issu du développement durable
- Faible en calories : <20kcal/100ml
- Cibles : familles, jeunes

Faible en calories
fuzetea

THÉ NOIR GLACÉ
PÊCHE
saveur hibiscus



* Boisson à l'infusion de thé noir concentrée

BIO

L'ALTERNATIVE BIO POUR OFFRIR À TOUS L'OPPORTUNITÉ DE MIEUX CONSOMMER

CERTIFIÉ BIO :

Tous nos ingrédients sont certifiés bio et respectent les normes imposées par les organismes certificateurs. Nos boissons sont sans utilisation de produits chimiques de synthèse, sans colorants, sans conservateurs, ni édulcorants*

GAMME :

Honest se décline en citronnade bio mais également en mini boisson aux fruits bio avec l'offre « kids »



Honest
si simple et si bon



* Conformément à la réglementation de l'agriculture biologique

HYDRATATION

POWERADE

LA MARQUE POUR RÉPONDRE
AUX BESOINS DES SPORTIFS



- De l'eau, du sodium et du goût pour une bonne hydratation et des glucides pour la performance
- Cible : tous les sportifs, 18 - 39 ans
- 2 parfums : IceStorm et Cerise

HARD SELTZER

Topo Chico
HARD SELTZER
SPARKLING WATER WITH ALCOHOL

Trois parfums disponibles CANs 33 cl :



Tangy Lemon Lime Cherry Acai Tropical Mango

Topo Chico Hard Seltzer c'est la **nouvelle alternative de boisson alcoolisée** en France*. Une eau alcoolisée gazeuse* et subtilement aromatisée, dont les recettes au goût unique et rafraîchissant sont reconnues par les experts.

Topo Chico Hard Seltzer est inspirée de la marque d'eau minérale naturelle pétillante Topo Chico venue du Mexique, créée il y a 125 ans**.

Topo Chico Hard Seltzer est une boisson avec 2 grammes de sucre et moins de 100 calories par canette 33cl. C'est sans gluten, sans conservateurs, sans édulcorants et avec des arômes naturels.

4.7% d'alcool, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

* 4.7% d'alcool, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. ** Topo Chico Hard Seltzer n'est pas fabriquée avec de l'eau minérale Topo Chico.

6 COCA-COLA EUROPACIFIC PARTNERS & LA NUTRITION

Aujourd'hui, les consommateurs français demandent de nouvelles expériences d'achat et de consommation, plus de naturalité, moins de sucres, et notre mission est d'y répondre et du mieux possible en adaptant notre offre autant que nécessaire.

La vocation des produits distribués par Coca-Cola Europacific Partners est de donner du plaisir et de rafraîchir. Nous le faisons le mieux possible. Plus de 80 références sont proposées en France : des boissons rafraîchissantes avec ou sans sucres avec les gammes Coca-Cola, Fanta, Sprite, des jus et nectars de fruits (gamme Minute Maid), des thés glacés avec la gamme Fuzetea, des thés glacés bio comme HONEST, des boissons pour le sport (Powerade) et des boissons énergisantes (Monster).

TOUJOURS DE SUCRES & TOUJOURS DE GOÛTS

Nous repensons nos recettes afin de réduire le sucre et les calories.

La poursuite de nos innovations s'inscrit :

- dans **l'engagement européen UNESDA*** dans le but de **réduire de 10%** le sucre ajouté de nos boissons **entre 2015 et 2020** ;
- **50%** de nos ventes seront réalisées sur des **boissons sans sucres ou à teneur réduite en sucre** d'ici 2025 ;
- Nos boissons à **teneur réduite en sucres** :



8,9 ▶ 5,7g/100mL

-35%

de sucres**
en 2019



9,5 ▶ 6,3g/100mL

-30%

de sucres**
en 2015



9,6 ▶ 6,6g/100mL

-30%

de sucres**
en 2016



6,6 ▶ 2g/100mL

-12%

de sucres**
en 2019

- **DÉVELOPPER** de nouvelles boissons moins sucrées



Près de la moitié de nos boissons sont **sans sucres** ou à teneur réduite en sucres



DONNER DU SENS À NOS ENGAGEMENTS

- Promouvoir **DES FORMATS PLUS PETITS** pour une maîtrise de la consommation
- Ne pas faire de marketing envers les enfants de **MOINS DE 12 ANS**
- **AIDER** le consommateur à choisir grâce à un étiquetage clair et transparent



Depuis 2016, un nouveau symbole indique de manière plus claire le nombre de verres associé à chaque format de boisson.

Un étiquetage clair et transparent depuis 2005 : Indication des valeurs nutritionnelles à la portion et leurs contributions aux apports de référence, sur la face arrière et avant des étiquettes.



Enjoy
Coke.

Coca-Cola

7 NOTRE STRATÉGIE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre vision du développement durable :
agir en utilisant la force de nos entreprises
et de nos marques pour construire
un futur meilleur.

Pour tous.

Pour la planète.



ACTION BOISSONS

Plus de choix.

Plus d'information.

Moins de sucre.

ACTION SOCIÉTÉ

Une force au service
du bien commun.

Pour l'emploi des jeunes.

Pour l'égalité
femmes/hommes

ACTION EMBALLAGES

Aucun déchet dans la nature.

50% rPET en 2023.

100% recyclables.

100% collectés en 2025.

ACTION EAU

Protéger.

Réduire.

Compenser.

ACTION CLIMAT

Net zéro en 2040.

Réduction de nos émissions
de gaz à effet de serre
de 30% d'ici 2030
(scope 1, 2 et 3).

ACTION CHAÎNE DE VALEUR

Ingrédients et matières
premières 100% durables
et responsables.

NOS ACTIONS.



ACTION BOISSONS

37% de nos produits sont sans sucres ou allégés en sucres.



29 reformulations depuis 2010

ACTION EMBALLAGES

-20% de réduction de notre empreinte plastique en 10 ans.



100% rPET

Emballage carton

Verre consigné

ACTION CLIMAT

-30,5% des émissions CO2 en 10 ans.



100% d'électricité d'origine renouvelable dans nos usines



Développement des emballages réutilisables



Test de carburants alternatifs

ACTION SOCIÉTÉ

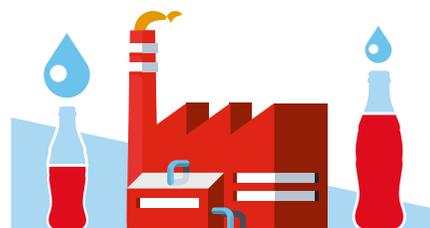
Soutenir l'inclusion et l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes dans les territoires.



Don de plus de 2,5 millions de boissons

ACTION EAU

-26% d'eau consommée dans nos usines depuis 2004.



1,3L d'eau pour 1L de boisson

ACTION CHAÎNE DE VALEUR

100% de nos fournisseurs certifiés agriculture durable



LA SITUATION

NOTRE CLIMAT

SE TROUVE A UN POINT DE BASCULE

Nous devons agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Nous émettons du carbone en tant qu'entreprise. Par les ingrédients que nous achetons. Les emballages que nous utilisons. Les boissons que nous vendons. Et aussi par l'ensemble de nos activités.

LES GAZ A EFFET DE SERRE SONT NOCIFS POUR NOTRE PLANETE.

NOUS EN EMETTONS TROP POUR QUE LA NATURE PUISSE NATURELLEMENT LES ABSORBER.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST UNE REALITE

Les gaz à effet de serre subsistent dans l'atmosphère et provoquent une hausse des températures. Cela entraîne un changement de notre climat.

Plus les températures augmentent, plus l'impact est important pour notre planète.

NOUS DEVONS FAIRE TOUT CE QUE NOUS POUVONS POUR LIMITER LA HAUSSE DES TEMPERATURES.

1,5°

NOTRE AMBITION

NET ZERO D'ICI 2040

ET LA SCIENCE

NOUS MONTRE LE CHEMIN

La science climatique nous montre qu'il est possible de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C si nous agissons dès MAINTENANT.

Nous y parviendrons en nous fixant un objectif en ligne avec la science climatique* pour réduire davantage nos émissions de GES et atteindre un "Net Zéro" d'ici 2040.

*Coca-Cola European Partners travaille avec l'initiative "Science Based Targets", un partenariat scientifique de référence, dont font partie l'ONU et le WWF notamment, qui aide les entreprises à se fixer un objectif de réduction des émissions de GES.

NOTRE PLAN

NOUS DEVONS

AGIR SUR LE CLIMAT MAINTENANT

DEPUIS 10 ANS, NOUS AVONS RÉDUIT DE 30,5% NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) ET NOUS NOUS ENGAGEONS À RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES DE 30% D'ICI 2030.



VERS LE NET ZERO

EN REDUISANT D'ABORD NOS ÉMISSIONS UNIQUEMENT APRES NOS EFFORTS DE RÉDUCTION

Nous pourrions y arriver en compensant, mais nous avons choisi de nous concentrer d'abord sur la réduction de nos propres émissions. Des ingrédients que nous nous procurons et des emballages que nous utilisons, aux boissons que nous vendons.

Lorsque nous ne pourrions plus les réduire, nous investirions dans des mécanismes certifiés qui éliminent les GES de l'atmosphère.

NOUS DEVONS AGIR AVEC NOS FOURNISSEURS



90% de nos émissions sont produites par nos fournisseurs.

Nous leur demandons donc de :

1. fixer des objectifs en ligne avec l'initiative "Science Based Targets"
2. utiliser 100% d'électricité renouvelable

NOS ACTIONS



AUGMENTER LE PLASTIQUE RECYCLE

Nous continuerons à augmenter la quantité de PET recyclé dans nos bouteilles. Cela nous permettra de réduire de 17 % l'empreinte carbone de nos bouteilles PET les trois prochaines années.



DES EMBALLAGES PLUS LEGERS

Nous continuerons à réduire le poids de nos canettes en aluminium. Un emballage plus léger a une empreinte carbone plus faible et optimise le transport.



DES MATÉRIELS RÉFRIGÉRÉS PLUS EFFICACES

Nous continuerons à éliminer les gaz HFC de matériels réfrigérés et à remplacer les anciens matériels par des modèles plus économes en énergie.



DES MODÈLES SANS EMBALLAGE

Nous investissons et innovons dans des modèles de distribution basés sur des emballages réutilisables et des fontaines, ce qui nous aidera à éliminer les déchets d'emballage et à réduire notre empreinte carbone.



DES USINES SANS ÉNERGIES FOSSILES

Nous réduirons la consommation d'énergie de nos usines et passeront à des sources d'énergie renouvelables. Six usines deviendront neutres en carbone d'ici à la fin 2023.



PLUS DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Nous passerons aux véhicules électriques et/ou hybrides pour nos véhicules de société. Les véhicules électriques peuvent être rechargés en utilisant de l'électricité 100 % renouvelable ou bas-carbone.

LE PLAN D'ACTION

NOUS NOUS ENGAGEONS SUR UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LES 3 PROCHAINES ANNÉES

Nous disposons d'un plan triennal concret, soutenu par un investissement de 250 millions d'euros et un plan d'intérêt de nos dirigeants. Nous ferons entendre notre voix pour un avenir bas-carbone.

THE
Coca-Cola
COMPANY

Coca-Cola
EUROPACIFIC
PARTNERS



Coca-Cola
EUROPACIFIC
PARTNERS
— FRANCE —



8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

INNOVATION 2022

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾										UNITÉ PALETTE										
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBR UL PAR COUCHE	NBR UL PAR PALETTE	NBR COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Coca-Cola Goût Original

213969	5449000239761	Boîte 15CL x 8 MINI FRIGO PACK	4,0862	0,0064	0,1929	0,0000	0,0222	4,3077	1,36	106	212	90	12	Fardeaux	5449000239778	3	4,13	326	219	91	5449000670397	720	16	240	15	1023	120	100	155	3
405288	5449000000996	Boîte 33CL	0,6009	0,0017	0,0530	0,0000	0,0023	0,6579	0,37	67	67	116	12	Fardeaux	544900032607	24	8,88	405	272	119	5449000965776	2880	10	120	12	1096	122	100	159	3
429930	5449000214911	Boîte 33CL SLEEK	0,6009	0,0017	0,0530	0,0000	0,0023	0,6579	0,36	59	59	146	12	Fardeaux	5449000214928	24	8,59	359	239	148	5449000649621	2808	13	117	9	1036	120	100	150	3
108626	000050112128	IVC 33CL	0,6673	0,0017	0,0530	0,0000	0,0000	0,7220	0,73	63	63	248	18	Casiers	5449000058744	24	19,39	400	300	275	5449000900869	1200	10	50	5	1000	120	100	154	3
429093	000054490147	LVC 1L	1,8101	0,0054	0,1608	0,0000	0,0000	1,9763	1,96	88	88	337	18	Casiers	544900033376	6	12,89	298	198	375	5449000647139	480	20	80	4	1062	120	100	166	3
460684	000054492509	IVP 25CL	0,7767	0,0013	0,0402	0,0000	0,0037	0,8219	0,43	58	58	190	18	Fardeaux	544900002921	12	5,17	242	180	190	5449000659835	1872	26	156	6	837	120	100	130	2
284283	5449000308023	IVP 750ML	3,2438	0,0040	0,1206	0,0000	0,0068	3,3752	1,19	80	80	272	18	Fardeaux	5449000308047	6	7,21	248	164	275	5449000716507	840	28	140	5	1042	120	100	155	1
106430	3174780000363	PET 50CL	0,9207	0,0027	0,0804	0,0000	0,0095	1,0133	0,54	66	66	228	5	Fardeaux	5449000017673	24	13,05	393	262	233	5449000903334	1728	12	72	6	977	120	105	156	2
405045	5449000054227	PET 1L	1,3400	0,0054	0,1608	0,0000	0,0144	1,5206	1,08	84	84	277	6	Fardeaux	5449000139580	12	12,96	342	257	281	5449000964205	1008	14	84	6	1121	120	103	185	2
238320	5449000267412	PET 1,25L	1,5529	0,0067	0,2010	0,0000	0,0144	1,7750	1,33	88	88	300	6	Fardeaux	5449000267450	6	8,03	264	176	301	5449000685070	624	26	104	4	867	120	106	137	2
238321	5449000267412	PET 1,25L	1,5529	0,0067	0,2010	0,0000	0,0144	1,7750	1,33	88	88	300	6	1/2 palette vrac	5449000685100	234	329,56	1020	600	1075	5449000685117	468	78	2	3	689	120	102	124	2
238322	5449000267412	PET 1,25L	1,5529	0,0067	0,2010	0,0000	0,0144	1,7750	1,33	88	88	300	6	vrac	-	-	-	-	-	-	5449000685124	489	163	-	3	687	120	101	107	3
238529	5449000267467	PET 1,25L x 6	9,3176	0,0405	1,2060	0,0000	0,0946	10,6587	8,03	176	264	301	6	1/2 palette vrac	5449000685087	33	280,75	1000	600	1078	5449000685094	66	11	2	3	592	120	100	124	2
238323	5449000267467	PET 1,25L x 6	9,3176	0,0405	1,2060	0,0000	0,0946	10,6587	8,03	176	264	301	6	vrac	-	-	-	-	-	-	5449000685155	104	26	-	4	867	120	106	137	2
238521	5000112639995	PET 1,25L x 12	18,6350	0,0804	2,4120	0,0000	0,1859	21,3133	16,04	352	264	301	6	vrac	-	-	-	-	-	-	5000112452235	624	13	52	4	866	120	106	137	2

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette

Boîte 15CL x 8 MINI FRIGO PACK



5 449000 239761

Boîte 33CL



5 449000 000996

Boîte 33CL SLEEK



5 449000 214911

IVC 33CL



0 000050 112128

LVC 1L



0 000054 490147

IVP 25CL



0 000054 492509

IVP 750ML
NOUVEAU



5 449000 308023

PET 50CL



3 174780 000363

PET 1L



5 449000 054227

PET 1,25L



5 449000 267412

PET 1,25L x 6



5 449000 267467

PET 1,25L x 12



5 000112 639995

8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾										UNITÉ PALETTE										
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Coca-Cola Goût Original Cherry

405277	5449000009500	Boîte 33CL	0,6020	0,0017	0,0530	0,0000	0,0023	0,6590	0,37	67	67	116	12	Fardeaux	5449000009043	24	8,92	405	272	119	5449000965806	2880	10	120	12	1105	122	100	159	3
429454	5449000214843	Boîte 33CL SLEEK	0,6020	0,0017	0,0530	0,0000	0,0023	0,6590	0,36	59	59	146	12	Fardeaux	5449000214942	24	8,62	359	239	148	5449000649645	2808	13	117	9	1038	120	100	150	3
282116	0000090399039	IVC 33CL	0,6673	0,0017	0,0530	0,0000	0,0000	0,7220	0,73	62	62	247	12	Casiers	5449000184238	24	19,42	399	300	275	5449000708311	1200	10	50	5	1001	120	100	154	3
433547	0000054492790	PET 50CL	0,9224	0,0027	0,0804	0,0000	0,0095	1,0150	0,54	66	66	228	5	Fardeaux	5449000988887	12	6,54	262	197	233	5449000650900	1728	24	144	6	973	120	105	156	2
238522	5449000267436	PET 1,25L	1,5529	0,0067	0,2010	0,0000	0,0144	1,7750	1,34	88	88	300	6	Fardeaux	5449000267498	6	8,05	264	176	301	5449000685056	624	26	104	4	869	120	106	137	2

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette

Boîte 33CL SLEEK



Boîte 33CL SLEEK



IVC 33CL



PET 50CL



PET 1,25L



8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾								UNITÉ PALETTE												
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Coca-Cola light

430105	5449000214812	Boîte 33CL SLEEK	0,5992	0,0017	0,0000	0,0102	0,0023	0,6134	0,34	59	59	146	6	Fardeaux	5449000214881	24	8,27	359	239	148	5449000649683	2808	13	117	9	998	120	100	150	3
433545	0000054492387	PET 50CL	0,9198	0,0027	0,0000	0,0156	0,0095	0,9476	0,52	66	66	228	5	Fardeaux	544900089113	12	6,28	262	197	233	5449000651297	1728	24	144	6	935	120	105	156	2
406462	5449000016560	PET 1L	1,3368	0,0054	0,0000	0,0312	0,0144	1,3878	1,03	84	84	277	6	Fardeaux	5449000139092	12	12,44	336	252	277	5449000972859	1008	14	84	6	1078	120	101	183	2
226106	5000112611786	PET 1,25L	1,5492	0,0067	0,0000	0,0390	0,0144	1,6093	1,29	88	88	300	6	Fardeaux	544900024763	6	7,75	264	176	301	5449000676450	624	26	104	4	838	120	106	137	2
226077	5449000082886	PET 1,25L x 6	9,2951	0,0405	0,0000	0,2340	0,0946	9,6642	7,75	176	264	301	6	vrac	-	-	-	-	-	-	5449000676177	104	26	-	4	838	120	106	137	2

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette

Boîte 33CL SLEEK



PET 50CL



PET 1L



PET 1,25L



PET 1,25L x 6



8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

INNOVATION 2022

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾							UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Coca-Cola sans sucres

214030	5449000239785	Boîte 15CL x 8 MINI FRIGO PACK	4,0672	0,0064	0,0000	0,0374	0,0222	4,1332	1,27	106	212	90	6	Fardeaux	5449000239792	3	3,82	326	219	91	5449000670403	720	16	240	15	987	120	100	155	3
405276	5449000131805	Boîte 33CL	0,5992	0,0017	0,0000	0,0102	0,0023	0,6134	0,35	67	67	116	6	Fardeaux	5449000135148	24	8,56	405	272	119	5449000965851	2880	10	120	12	1057	122	100	159	3
430090	5449000214799	Boîte 33CL SLEEK	0,5992	0,0017	0,0000	0,0102	0,0023	0,6134	0,34	59	59	146	6	Fardeaux	5449000214898	24	8,27	359	239	148	5449000649607	2808	13	117	9	998	120	100	150	3
402476	0000090357879	IVC 33CL	0,6686	0,0017	0,0000	0,0102	0,0000	0,6805	0,71	63	63	248	6	Casiers	5449000136381	24	19,07	400	300	275	5449000951182	1200	10	50	5	984	120	100	154	3
460683	0000090338120	IVP 25CL	0,7752	0,0013	0,0000	0,0078	0,0037	0,7880	0,42	58	58	190	6	Fardeaux	5449000181596	12	5,05	242	180	190	5449000659828	1872	26	156	6	818	120	100	130	2
284284	5449000308016	IVP 750ML	3,2276	0,0040	0,0000	0,0234	0,0068	3,2618	1,16	80	80	272	6	Fardeaux	5449000308030	6	7,03	248	164	275	5449000716491	840	28	140	5	1016	120	100	155	1
433546	5449000131836	PET 50CL	0,9198	0,0027	0,0000	0,0156	0,0095	0,9476	0,52	66	66	228	5	Fardeaux	5449000134486	12	6,28	262	197	233	5449000650924	1728	24	144	6	935	120	105	156	2
405154	5449000133328	PET 1L	1,3368	0,0054	0,0000	0,0312	0,0144	1,3878	1,03	84	84	277	6	Fardeaux	5449000137531	12	12,44	336	252	277	5449000964441	1008	14	84	6	1078	120	101	183	2
226068	5000112611762	PET 1,25L	1,5492	0,0067	0,0000	0,0390	0,0144	1,6093	1,29	88	88	300	6	Fardeaux	5449000023742	6	7,75	264	176	301	5449000676443	624	26	104	4	838	120	106	137	2
226066	5449000138514	PET 1,25L x 6	9,2951	0,0405	0,0000	0,2340	0,0946	9,6642	7,75	176	264	301	6	vrac	-	-	-	-	-	-	5449000676153	104	26	-	4	838	120	106	137	2
226314	5000112635799	PET 1,25L x 12	18,5900	0,0804	0,0000	0,4680	0,1859	19,3243	15,50	352	264	301	6	vrac	-	-	-	-	-	-	5000011245037	624	13	52	4	837	120	106	137	2

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette

Boîte 15CL x 8 MINI FRIGO PACK



5 449000 239785

Boîte 33CL



5 449000 131805

Boîte 33CL SLEEK



5 449000 214799

IVC 33CL



0 000090 357879

IVP 25CL



0 000090 338120

IVP 750ML
NOUVEAU



5 449000 308016

PET 50CL



5 449000 131836

PET 1L



5 449000 133328

PET 1,25L



5 000112 611762

PET 1,25L x 6



5 449000 138514

PET 1,25L x 12



5 000112 635799

8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

INNOVATION 2022

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾								UNITÉ PALETTE												
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM				DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H	P						L	H	L						P	H		

Fanta Orange

405279	5449000011527	Boîte 33CL	0,5487	0,0017	0,0188	0,0102	0,0023	0,5817	0,36	67	67	116	12	Fardeaux	5449000011541	24	8,76	404	271	118	5449000965783	2880	10	120	12	1081	121	100	158	3
429925	5449000214805	Boîte 33CL SLEEK	0,5487	0,0017	0,0188	0,0102	0,0023	0,5817	0,35	59	59	146	12	Fardeaux	5449000214874	24	8,47	359	239	148	5449000649638	2808	13	117	9	1021	120	100	150	3
236867	0000050112159	IVP 33CL	0,6991	0,0017	0,0188	0,0102	0,0042	0,7340	0,53	63	63	207	12	Fardeaux	5449000174567	12	6,44	258	192	205	5449000682802	1584	22	132	6	880	120	100	138	2
433548	0000040822938	PET 50CL	0,8911	0,0027	0,0285	0,0156	0,0095	0,9474	0,53	66	66	232	5	Fardeaux	5449000089120	12	6,42	262	197	233	5449000650887	1728	24	144	6	955	120	105	156	2
415718	5449000006271	PET 1L	1,4070	0,0054	0,0571	0,0312	0,0144	1,5151	1,07	85	85	277	6	Fardeaux	5449000006516	12	12,91	342	257	279	5449000993427	1008	14	84	6	1118	120	103	185	2
284272	5449000308054	PET 1,25L ●	1,4647	0,0067	0,0713	0,0390	0,0144	1,5961	1,32	88	88	300	6	Fardeaux	5449000308078	6	7,91	264	176	301	5449000716514	624	26	104	4	854	120	106	137	3
402471	5449000052179	PET 1,5L	1,7079	0,0081	0,0856	0,0468	0,0165	1,8649	1,58	95	95	313	6	Fardeaux	5449000012791	12	18,97	384	289	318	5449000949486	528	11	44	4	867	120	106	145	2
426382	5449000052179	PET 1,5L	1,7079	0,0081	0,0856	0,0468	0,0165	1,8649	1,58	95	95	313	6	Fardeaux	5449000127389	6	9,49	284	190	316	5449000646590	528	22	88	4	858	120	104	144	2
404419	5449000053527	PET 1,5L x 6	10,2479	0,0486	0,5139	0,2808	0,1077	11,1989	9,486	289	193	322	6	1/2 palette vrac	5449000922601	32	318,194	800	600	1461	5449000962805	64	8	2	4	645	120	80	146	2

Fanta Citron Frappé

429926	5449000214829	Boîte 33CL SLEEK	0,5487	0,0017	0,0222	0,0000	0,0023	0,5749	0,36	59	59	146	12	Fardeaux	5449000214904	24	8,63	359	239	148	5449000649614	2808	13	117	9	1040	120	100	150	3
433549	0000054492493	PET 50CL	0,8911	0,0027	0,0337	0,0000	0,0095	0,9370	0,54	66	66	232	5	Fardeaux	5449000217677	12	6,54	262	197	233	5449000650870	1728	24	144	6	973	120	105	156	2
284276	5449000308085	PET 1,25L ●	1,4647	0,0067	0,0843	0,0000	0,0144	1,5701	1,34	88	88	300	6	Fardeaux	5449000308092	6	8,06	264	176	301	5449000716583	624	26	104	4	870	120	106	137	3
406693	5449000052186	PET 1,5L	1,7079	0,0081	0,1012	0,0000	0,0165	1,8337	1,61	95	95	313	6	Fardeaux	5449000166838	6	9,66	289	193	318	5449000974617	528	22	88	4	882	120	106	145	2

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette



AU 1^{ER} JANVIER 2022

Boîte 33CL



5 449000 011527

Boîte 33CL SLEEK



5 449000 214805

IVP 33CL



0 000050 112159

PET 50CL



0 000040 822938

PET 1L



5 449000 006271

PET 1,25L

NOUVEAU



5 449000 308054

PET 1,5L



5 449000 052179

PET 1,5L x 6



5 449000 053527

Boîte 33CL SLEEK



5 449000 214829

PET 50CL



0 000054 492493

PET 1,25L

NOUVEAU



5 449000 308085

PET 1,5L



5 449000 052186

8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

INNOVATION 2022

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾							UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Fanta Mangué Fruit du Dragon

237418	5449000223782	Boîte 33CL SLEEK	0,5487	0,0017	0,0222	0,0000	0,0023	0,5749	0,35	59	59	146	12	Fardeaux	5449000266545	24	8,46	359	239	148	5449000684509	2808	13	117	9	1020	120	100	150	3
237417	5449000229083	PET 50CL	0,8911	0,0027	0,0337	0,0000	0,0095	0,9370	0,53	66	66	233	5	Fardeaux	5449000229045	12	6,41	262	197	233	5449000684516	1728	24	144	6	954	120	105	156	2

Fanta Exotique

455170	5449000223319	Boîte 33CL SLEEK	0,5487	0,0017	0,0462	0,0000	0,0023	0,5989	0,37	59	59	146	12	Fardeaux	5449000223401	24	8,84	359	239	148	5449000655622	2808	13	117	9	1065	120	100	150	3
284273	5449000308108	PET 1,25L	1,4647	0,0067	0,1751	0,0000	0,0144	1,6609	1,33	88	88	300	6	Fardeaux	5449000308115	6	8,01	264	176	301	5449000716590	624	26	104	4	865	120	106	137	3
455171	5449000188526	PET 1,5L	1,7079	0,0081	0,2101	0,0000	0,0165	1,9426	1,60	95	95	313	6	Fardeaux	5449000207234	6	9,62	284	190	316	5449000655660	528	22	88	4	878	120	104	144	2

Fanta What the Fanta 2.0 sans sucres

280120	5449000295699	Boîte 33CL SLEEK	0,5487	0,0017	0,0000	0,0102	0,0023	0,5629	0,34	59	59	146	12	Fardeaux	5449000295705	24	8,27	359	239	148	5449000707741	2808	13	117	9	998	120	100	150	3
280122	5449000294821	PET 50CL	0,8911	0,0027	0,0000	0,0156	0,0095	0,9189	0,52	66	66	233	5	Fardeaux	5449000295088	12	6,27	262	197	233	5449000707727	1728	24	144	6	933	120	105	156	2
280121	5449000295682	PET 1,5L	1,7079	0,0081	0,0000	0,0468	0,0165	1,7793	1,54	95	95	313	6	Fardeaux	5449000295675	6	9,25	284	190	316	5449000707734	528	22	88	4	846	120	104	144	2

Fanta What the Fanta 3.0 sans sucres

284224	5449000307835	Boîte 33CL SLEEK	0,5487	0,0017	0,0000	0,0102	0,0023	0,5629	0,34	59	59	146	12	Fardeaux	5449000307873	24	8,28	359	239	148	5449000716415	2808	13	117	9	999	120	100	150	3
284227	5449000307859	PET 50CL	0,8911	0,0027	0,0000	0,0156	0,0095	0,9189	0,52	66	66	233	5	Fardeaux	5449000307866	12	6,28	262	197	233	5449000716408	1728	24	144	6	934	120	105	156	2

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette



AU 1^{ER} JANVIER 2022

Mangue Fruit du Dragon

Boîte 33CL SLEEK

PET 50CL



5 449000 247872



5 449000 229083

Exotique

Boîte 33CL SLEEK

PET 1,25L

PET 1,5L

NOUVEAU



5 449000 223319



5 449000 308108



5 449000 188526

What The Fanta 2.0 sans sucres

Boîte 33CL SLEEK

PET 50CL

PET 1,5L



5 449000 295699



5 449000 294821



5 449000 295682

NOUVEAU

What The Fanta 3.0 sans sucres

Boîte 33CL SLEEK

PET 50CL



5 449000 307835



5 449000 307859



UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾								UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM				DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H	P						L	H	L							P	H		

Tropico L'Original

251710	5449000281524	Boîte 33CL	0,5492	0,0017	0,0325	0,0000	0,0023	0,5857	0,36	67	67	116	12	Fardeaux	5449000281586	24	8,63	404	272	121	5449000695161	2592	9	108	12	957	122	82	160	1
251810	5449000281647	Boîte 33CL SLEEK	0,5492	0,0017	0,0325	0,0000	0,0023	0,5857	0,36	59	59	146	12	Fardeaux	5449000281654	24	8,64	359	239	148	5449000695178	2640	11	110	10	971	120	84	160	1
251809	5449000281548	PET 50CL	0,8931	0,0027	0,0493	0,0000	0,0104	0,9555	0,55	65	65	207	12	Fardeaux	5449000281579	12	6,60	260	195	207	5449000695185	1440	20	120	6	815	124	85	141	1
251707	5449000281463	PET 1,5L	1,7030	0,0081	0,1479	0,0000	0,0165	1,8755	1,59	87	87	324	12	Fardeaux	5449000281517	6	9,56	262	175	324	5449000695116	504	21	84	4	830	122	80	144	1

Tropico Tropical

251812	5449000281555	Boîte 33CL SLEEK	0,5492	0,0017	0,0257	0,0000	0,0023	0,5789	0,36	59	59	146	12	Fardeaux	5449000281562	24	8,64	359	239	148	5449000695253	2640	11	110	10	970	120	84	160	1
284376	000054020863	IVC 25CL ♦	0,5831	0,0013	0,0194	0,0000	0,0000	0,6038	0,52	59	59	197	12	Casiers	5449000308351	24	14,28	400	300	230	5449000717009	1680	10	70	7	1030	120	100	177	1
252595	0000042381211	IVP 25CL	0,6084	0,0013	0,0194	0,0000	0,0037	0,6328	0,44	54	54	180	12	Fardeaux	5449000281753	12	5,40	229	170	183	5449000695246	2016	28	168	6	938	120	100	127	1
240773	5449000269737	PET 50CL	0,8931	0,0027	0,0389	0,0000	0,0104	0,9451	0,55	65	65	207	12	Fardeaux	5449000269744	12	6,60	260	195	207	5449000686510	1440	20	120	6	814	124	85	141	1
251708	5449000281609	PET 1,5L	1,7030	0,0081	0,1168	0,0000	0,0165	1,8444	1,59	87	87	324	12	Fardeaux	5449000281616	6	9,52	262	175	324	5449000695123	504	21	84	4	827	122	80	144	1

Tropico Pomme Fruits Rouge

254303	5449000282484	Boîte 33CL SLEEK	0,5492	0,0017	0,0188	0,0000	0,0023	0,5720	0,36	59	59	146	12	Fardeaux	5449000282491	24	8,64	359	239	148	5449000695642	2640	11	110	10	971	120	84	160	1
--------	---------------	-------------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	----	-----	-----	----	-----	---

Tropico Citronnade

278908	5449000294265	Boîte 33CL SLEEK	0,5492	0,0017	0,0188	0,0000	0,0023	0,5720	0,35	59	59	146	12	Fardeaux	5449000294272	24	8,49	359	239	148	5449000706904	2640	11	110	10	960	120	84	160	1
279108	5449000294241	PET 50CL	0,8931	0,0027	0,0285	0,0000	0,0104	0,9347	0,54	65	65	207	12	Fardeaux	5449000294258	12	6,48	260	195	207	5449000706898	1440	20	120	6	805	124	85	141	1

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette



AU 1^{ER} JANVIER 2022

L'ORIGINAL

Boîte 33CL

Boîte 33CL SLEEK

PET 50CL

PET 1,5L



5 449000 281524



5 449000 281647



5 449000 281548



5 449000 281463

POMME FRUITS ROUGES

Boîte 33CL SLEEK



5 449000 282484

TROPICAL

Boîte 33CL SLEEK

IVC 25CL

NOUVEAU

IVP 25CL

PET 50CL

PET 1,5L



5 449000 281555



0 000054 020863



0 000042 381211



5 449000 269737



5 449000 281609

CITRONNADE

Boîte 33CL SLEEK

PET 50CL



5 449000 294265



5 449000 294241

8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES



UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾							UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Hawaï Tropical

457550	5449000224590	Boîte 33CL SLEEK	0,5440	0,0017	0,0667	0,0000	0,0023	0,6147	0,37	59	59	146	12	Fardeaux	5449000224606	24	8,94	359	239	148	5449000656827	2808	13	117	9	1076	120	100	150	3
412486	5449000101310	PET 2L	1,5551	0,0108	0,4048	0,0000	0,0184	1,9891	2,15	99	99	340	6	Fardeaux	5449000148667	6	12,90	299	200	342	5449000962676	480	20	80	4	1064	120	100	152	2

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette



AU 1^{ER} JANVIER 2022

Boîte 33CL SLEEK



5 449000 224590

PET 2L



5 449000 101310



8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾								UNITÉ PALETTE												
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Sprite Original

261342	5449000286314	Boîte 33CL	0,4486	0,0017	0,0325	0,0000	0,0023	0,4851	0,35	67	67	116	12	Fardeaux	5449000286321	24	8,51	402	269	117	5449000698391	2880	10	120	12	1051	121	100	157	3
261343	5449000286291	Boîte 33CL SLEEK	0,4486	0,0017	0,0325	0,0000	0,0023	0,4851	0,35	59	59	146	12	Fardeaux	5449000286307	24	8,52	359	239	148	5449000698384	2808	13	117	9	1026	120	100	150	3
261431	0000054012257	IVP 33CL	0,5688	0,0017	0,0325	0,0000	0,0042	0,6072	0,53	63	63	207	18	Fardeaux	5449000286437	12	6,45	258	192	208	5449000698490	1584	22	132	6	882	120	100	138	2
261345	5449000286192	PET 50CL	0,8570	0,0027	0,0493	0,0000	0,0095	0,9185	0,53	66	66	233	5	Fardeaux	5449000286208	12	6,33	262	197	233	5449000698322	1728	24	144	6	942	120	105	156	2
260977	5449000286284	PET 1,25L	1,1064	0,0067	0,1232	0,0000	0,0144	1,2507	1,33	88	88	301	6	Fardeaux	5449000286444	6	7,99	264	176	301	5449000698483	624	26	104	4	863	120	106	137	3

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette



AU 1^{ER} JANVIER 2022

ORIGINAL

Boîte 33CL

Boîte 33CL SLEEK

IVP 33CL

PET 50CL

PET 1,25L



8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾							UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Finley Tonic

466922	0000054007772	Boîte 15CL	0,4651	0,0008	0,0179	0,0000	0,0019	0,4857	0,16	54	54	89	12	Fardeaux	5449000663818	24	3,95	326	219	91	5449000662057	5760	16	240	15	947	120	100	153	2
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	----	---------------	------	----	-----	----	-----	-----	-----	-----	---

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette



AU 1^{ER} JANVIER 2022





UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾								UNITÉ PALETTE														
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG			DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H						L	P	H				

Fuzetea Thé Noir Pêche Intense

283956	5449000193025	Boîte 33CL	0,5206	0,0017	0,0154	0,0000	0,0023	0,5400	0,36	67	67	116	12	Fardeaux	5449000232410	24	8,70	404	271	118	5449000667526	2880	10	120	12	1074	122	100	158	3
200030	5449000232311	Boîte 33CL SLEEK	0,5206	0,0017	0,0154	0,0000	0,0023	0,5400	0,36	59	59	146	12	Fardeaux	5449000232427	24	8,70	359	239	148	5449000667519	2808	13	117	9	1074	120	100	150	3
284374	0000054020870	IVC 25CL	0,6044	0,0013	0,0116	0,0000	0,0000	0,6173	0,52	59	59	197	8	Casiers	5449000238030	24	14,18	400	300	230	5449000716989	1680	10	70	7	1023	120	100	177	1
246664	0000090331473	IVP 25CL	0,6307	0,0013	0,0116	0,0000	0,0037	0,6473	0,44	54	54	180	12	Fardeaux	5449000263667	24	10,65	335	224	183	5449000690197	2160	15	90	6	989	120	100	127	2
283957	5449000232465	PET 40CL	0,7850	0,0021	0,0186	0,0000	0,0103	0,8160	0,43	63	63	195	12	Fardeaux	5449000232298	12	5,16	253	190	196	5449000667472	2016	24	168	7	898	120	101	155	1
273363	5449000232250	PET 1,25L	1,6631	0,0067	0,0583	0,0000	0,0160	1,7441	1,31	86	86	302	12	Fardeaux	5449000232403	6	7,88	258	172	302	5449000704047	552	23	92	4	752	120	83	135	1

Fuzetea Thé Noir Pêche Hibiscus

273891	5449000232304	PET 1,25L	1,6631	0,0067	0,0583	0,0000	0,0160	1,7441	1,31	86	86	302	12	Fardeaux	5449000232373	6	7,88	258	172	302	5449000704030	552	23	92	4	752	120	83	135	1
--------	---------------	-----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	---	------	-----	-----	-----	---------------	-----	----	----	---	-----	-----	----	-----	---

Fuzetea Thé Vert Mangue Camomille

200091	5449000232328	Boîte 33CL SLEEK	0,5206	0,0017	0,0154	0,0000	0,0023	0,5400	0,36	59	59	146	9	Fardeaux	5449000232441	24	8,67	359	239	148	5449000667540	2808	13	117	9	1045	120	100	150	3
246665	0000090357657	IVP 25CL	0,6307	0,0013	0,0116	0,0000	0,0037	0,6473	0,42	57	57	158	8	Fardeaux	5449000274908	12	5,33	229	170	183	5449000690203	2016	28	168	6	926	120	100	127	2
200090	5449000232489	PET 40CL	0,7850	0,0021	0,0186	0,0000	0,0103	0,8160	0,43	63	63	195	7	Fardeaux	5449000232366	12	5,16	253	190	196	5449000667496	2016	24	168	7	898	120	101	155	1
273360	5449000232274	PET 1,25L	1,6631	0,0067	0,0583	0,0000	0,0160	1,7441	1,31	86	86	302	7	Fardeaux	5449000232397	6	7,88	258	172	302	5449000704078	552	23	92	4	752	120	83	135	1

Fuzetea Thé Vert Menthe Citron Vert

259939	5449000266033	PET 40CL	0,7850	0,0021	0,0186	0,0000	0,0103	0,8160	0,43	63	63	195	7	Fardeaux	5449000266040	12	5,16	253	190	196	5449000685643	2016	24	168	7	900,17	120	101,2	155,3	1
284366	0000054008182	IVC 25CL	0,6044	0,0013	0,0116	0,0000	0,0000	0,6173	0,52	59	59	197	12	Casiers	5449000308313	24	14,18	400	300	230	5449000716996	1680	10	70	7	1023	120	100	177	1
259940	5449000284433	Boîte 33CL SLEEK	0,5206	0,0017	0,0154	0,0000	0,0023	0,5400	0,35	59	59	146	9	Fardeaux	5449000284440	24	8,41	359	239	148	5449000697059	2808	13	117	9	1014,49	120	100	149,5	3

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette



AU 1^{ER} JANVIER 2022

THÉ NOIR PÊCHE INTENSE

Boîte 33CL

Boîte 33CL SLEEK

IVC 25CL

IVP 25CL

PET 40CL

PET 1,25L

NOUVEAU



5 449000 193025



5 449000 232311



0 000054 020870



0 000090 331473



5 449000 232465



5 449000 232250

THÉ NOIR PÊCHE HIBISCUS

PET 1,25L



5 449000 232304

THÉ VERT MANGUE CAMOMILLE

Boîte 33CL SLEEK

IVP 25CL

PET 40CL

PET 1,25L



5 449000 232328



0 000090 357657



5 449000 232489



5 449000 232274

THÉ VERT MENTHE CITRON VERT

Boîte 33CL SLEEK

IVC 25CL

PET 40CL

NOUVEAU



5 449000 284433



0 000054 008182



5 449000 266033

8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES



UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾							UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Honest Citronnade Bio

284300	0000054017870	PET 33CL	0,6103	0,0017	0,0188	0,0000	0,0100	0,6408	0,36	57	57	181	8	Fardeaux	5449000308245	24	8,71	342	228	181	5449000716743	2520	15	105	7	949	120	103	146	1
--------	---------------	----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	---	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	-----	-----	-----	-----	---

Honest Kids Bio

283543	0000054008045	PET 20CL	0,4314	0,0010	0,0000	0,0000	0,0104	0,4428	0,23	55	55	161	6	Fardeaux	5449000267511	24	5,52	328	219	161	5449000712691	3888	18	162	9	943	120	102	153	1
--------	---------------	----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	---	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	-----	-----	-----	-----	---

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette



Honest

AU 1^{ER} JANVIER 2022



CITRONNADE BIO

PET 33CL



0 000054 017870

KIDS BIO

PET 20CL



0 000054 008045



8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

INNOVATION 2022

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾							UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBR UL PAR COUCHE	NBR UL PAR PALETTE	NBR COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Capri-Sun Multivitamin *

* Multivitamines

403054	4000177158326	Poche 20CL x 10	3,1331	0,0108	0,1558	0,0000	0,0422	3,3419	2,21	95	260	142	14	Fardeaux	4000177158333	4	8,84	404	263	142	4000177158913	324	9	81	9	734	120	81	142	1
232738	4000177158326	Poche 20CL x 10	3,1331	0,0108	0,1558	0,0000	0,0422	3,3419	2,21	95	260	142	14	vrac	-	-	-	-	-	-	4000177022214	224	8	-	7	548	121	80	131	1
263020	4000177162316	Poche 33CL	0,6471	0,0017	0,0257	0,0000	0,0081	0,6826	0,35	55	98	210	12	Fardeaux	4000177162323	15	5,50	266	199	218	4000177025017	1620	18	108	6	618	120	80	146	1

Capri-Sun Orange

403041	4000177158227	Poche 20CL x 10	3,1331	0,0108	0,1972	0,0000	0,0422	3,3833	2,21	101	263	142	14	Fardeaux	4000177158234	4	8,85	404	263	142	4000177158906	324	9	81	9	742	120	81	142	1
--------	---------------	-----------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	-----	-----	-----	----	----------	---------------	---	------	-----	-----	-----	---------------	-----	---	----	---	-----	-----	----	-----	---

Capri-Sun Tropical

416596	4000177211328	Poche 20CL x 10	3,1331	0,0108	0,1972	0,0000	0,0422	3,3833	2,20	95	260	142	14	Fardeaux	4000177211335	4	8,82	404	263	142	4000177211342	324	9	81	9	740	120	81	142	1
--------	---------------	-----------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	-----	-----	----	----------	---------------	---	------	-----	-----	-----	---------------	-----	---	----	---	-----	-----	----	-----	---

Capri-Sun Orange Pêche

255534	4000177155417	Poche 33CL	0,6471	0,0017	0,0325	0,0000	0,0081	0,6894	0,35	55	98	210	12	Fardeaux	4000177155448	15	5,49	266	199	218	4000177023433	1620	18	108	6	618	120	80	146	1
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	-----	-----	----	-----	---

Capri-Sun Mangue Fruit de la Passion

255213	4000177172650	Poche 33CL	0,6471	0,0017	0,0325	0,0000	0,0081	0,6894	0,35	55	98	210	12	Fardeaux	4000177172667	15	5,50	266	199	218	4000177023440	1620	18	108	6	619	120	80	146	1
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	-----	-----	----	-----	---

Capri-Sun Jungle

284412	4000177026700	Poche 20CL x 10	3,1331	0,0108	0,1972	0,0000	0,0422	3,3833	2,19	96	260	142	14	Fardeaux	4000177026731	4	8,78	384	260	142	4000177026878	324	9	81	9	737	120	80	142	1
--------	---------------	-----------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	-----	-----	----	----------	---------------	---	------	-----	-----	-----	---------------	-----	---	----	---	-----	-----	----	-----	---

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette

Poche 20CL x 10

Multivitamin



Orange



Tropical



NOUVEAU

Poche 20CL x 10

Jungle



Poche 33CL

Multivitamin



Orange
Pêche



Mangue
Fruit de la Passion



8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES



UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾							UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Capri-Sun Fruit Crush Tropical

217254	4000177020319	Poche 20CL x 10	3,2220	0,0108	0,0000	0,0000	0,0422	3,2750	2,19	95	260	142	12	Fardeaux	4000177020357	4	8,78	404	263	142	4000177020395	324	9	81	9	737	120	81	142	1
--------	---------------	-----------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	-----	-----	----	----------	---------------	---	------	-----	-----	-----	---------------	-----	---	----	---	-----	-----	----	-----	---

Capri-Sun Bio Multifruits Yellow *

* Jaunes

265268	4000177025383	Poche 20CL x 4	2,6937	0,0043	0,0000	0,0000	0,0233	2,7213	0,92	80	150	145	12	Fardeaux	4000177025376	5	4,60	400	150	145	4000177025352	720	16	144	9	688	120	80	145	1
--------	---------------	----------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	-----	-----	----	----------	---------------	---	------	-----	-----	-----	---------------	-----	----	-----	---	-----	-----	----	-----	---

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette



Fruit Crush Tropical

Poche 20CL x 10



4 000177 020319

Bio Multifruits Yellow

Poche 20CL x 4



4 000177 025383

8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES



UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾								UNITÉ PALETTE												
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBR UL PAR COUCHE	NBR UL PAR PALETTE	NBR COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Minute Maid Orange

405290	0000090494024	Boîte 33CL	0,6582	0,0000	0,0000	0,0000	0,0023	0,6605	0,37	67	67	116	12	Fardeaux	9049400001126	24	8,91	404	271	118	5449000965875	2880	10	120	12	1100	122	100	158	3
231686	5449000257789	Boîte 33CL SLEEK	0,6582	0,0000	0,0000	0,0000	0,0023	0,6605	0,36	59	59	146	12	Fardeaux	5449000257819	24	8,64	358	237	148	5449000679109	2808	13	117	9	1040	120	100	150	3
225677	5449000243461	Brick 20CL	0,4301	0,0000	0,0000	0,0000	0,0029	0,4330	0,22	38	53	106	12	Fardeaux	5449000251466	32	7,06	309	217	109	5449000675668	4800	15	150	10	1090	120	100	125	1
225676	5449000243447	Brick 1L x 4	8,9467	0,0000	0,0000	0,0000	0,1024	9,0491	4,33	148	148	236	9	Fardeaux	5449000243454	3	13,33	460	159	237	5449000675903	210	14	70	5	964	120	100	135	1
280566	0000054008304	PET 33CL	0,7143	0,0000	0,0000	0,0000	0,0100	0,7243	0,37	57	57	184	6	Fardeaux	5449000242952	24	8,88	344	229	184	5449000707901	2880	15	120	8	1091	120	103	165	1

Minute Pomme

231685	5449000257796	Boîte 33CL SLEEK	0,6582	0,0000	0,0000	0,0000	0,0023	0,6605	0,36	59	59	146	9	Fardeaux	5449000257802	24	8,64	358	237	148	5449000679093	2808	13	117	9	1039	120	100	150	3
200124	0000090494017	Brick 20CL	0,4301	0,0000	0,0000	0,0000	0,0029	0,4330	0,22	38	53	106	12	Fardeaux	5449000232670	32	7,05	309	217	109	5449000667694	4800	15	150	10	1089	120	100	125	1
412371	5449000083388	Brick 1L x 4	8,9467	0,0000	0,0000	0,0000	0,1024	9,0491	4,33	148	148	236	12	Fardeaux	5449000097125	3	13,30	366	188	201	5449000980069	210	15	70	5	962	120	100	136	1

Minute Maid Multifruit

282956	5449000296009	Boîte 33CL	0,6582	0,0000	0,0000	0,0000	0,0023	0,6605	0,37	67	67	116	12	Fardeaux	5449000296016	24	8,86	404	271	118	5449000708014	2880	10	120	12	1093	122	100	158	3
282959	5449000295989	Boîte 33CL SLEEK	0,6582	0,0000	0,0000	0,0000	0,0023	0,6605	0,35	59	59	146	12	Fardeaux	5449000295996	24	8,57	358	237	148	5449000708007	2808	13	117	9	1033	120	100	149	3
282944	0000042399438	PET 33CL	0,7143	0,0000	0,0000	0,0000	0,0100	0,7243	0,36	57	57	184	6	Fardeaux	5449000295811	24	8,76	344	229	184	5449000707895	2880	15	120	8	1084	120	103	165	1

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

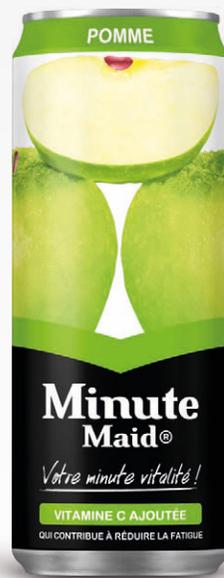
(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette

Boîte 33CL SLEEK



PET 33CL



8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

INNOVATION 2022

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾							UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Ocean Spray Pink Cranberry

284263	1200101017993	Boîte 33CL SLEEK	0,5226	0,0017	0,0154	0,0000	0,0023	0,5420	0,35	58	58	146	12	Fardeaux	1200101018075	24	8,42	352	236	148	1200101018136	2400	10	100	10	868	120	80	163	1
--------	---------------	------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	----	-----	-----	----	-----	---

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette



AU 1^{ER} JANVIER 2022



1 200101 017993

8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

INNOVATION 2022

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾							UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Monster Energy

421774	5060335632562	Boîte 25CL	0,8136	0,0013	0,0246	0,0078	0,0022	0,8495	0,27	54	54	134	24	Fardeaux	5060335632579	24	6,60	326	219	137	5060335632586	3840	16	160	10	1087	120	100	153	2
454726	5060337505338	Boîte 355ML	0,8777	0,0019	0,0350	0,0110	0,0024	0,9280	0,38	57	57	157	24	Fardeaux	5060337503938	12	4,65	231	173	160	5060337503945	2496	26	208	8	998	120	100	144	3
421777	5060335632302	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0493	0,0156	0,0028	1,3065	0,54	66	66	168	24	Fardeaux	5060335632333	24	13,05	404	271	171	5060335632340	1920	10	80	8	1075	122	100	153	3
421833	5060335632302	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0493	0,0156	0,0028	1,3065	0,54	66	66	168	24	Fardeaux	5060335632319	12	6,54	271	205	171	5060335632326	2112	22	176	8	1182	123	102	153	3
427504	5060335634184	Boîte 553ML	1,3638	0,0029	0,0545	0,0172	0,0040	1,4424	0,60	64	64	190	24	Fardeaux	5060335634191	24	14,61	399	265	191	5060335634207	1680	10	70	7	1053	122	105	150	2

Monster Mango Loco

238316	5060517889852	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0493	0,0156	0,0028	1,3065	0,54	67	67	168	24	Fardeaux	5060517889869	12	6,50	271	205	171	5060517889876	2112	22	176	8	1175	123	102	153	3
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---

Monster The Doctor

456124	5060335632623	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0389	0,0156	0,0028	1,2961	0,54	67	67	168	24	Fardeaux	5060337505246	12	6,50	271	205	171	5060337505253	2112	22	176	8	1176	123	102	153	3
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---

Monster Ripper

421831	5060335632388	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0337	0,0156	0,0028	1,2909	0,54	67	67	168	24	Fardeaux	5060335632395	12	6,52	271	205	171	5060335632401	2112	22	176	8	1180	123	102	154	3
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---

Monster Absolutely Zero

421832	5060335632487	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0000	0,0156	0,0028	1,2572	0,52	67	67	168	24	Fardeaux	5060335632494	12	6,27	271	205	171	5060335632500	2112	22	176	8	1136	123	102	154	3
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---

Monster Pipeline Punch

223068	5060517885526	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0389	0,0156	0,0028	1,2961	0,54	67	67	168	24	Fardeaux	5060517885557	12	6,50	271	205	171	5060517885564	2112	22	176	8	1175	123	102	153	3
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---

Monster Pacific Punch

262631	5060639127108	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0493	0,0156	0,0028	1,3065	0,54	67	67	168	24	Fardeaux	5060639127122	12	6,47	271	205	171	5060639127115	2112	22	176	8	1170	123	102	153	3
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---

Monster Punch

456296	5060335635426	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0493	0,0156	0,0028	1,3065	0,54	67	67	168	24	Fardeaux	5060337505260	12	6,47	271	205	171	5060337505277	2112	22	176	8	1166	123	102	153	3
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---

Monster Mule

282999	5060751212843	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0000	0,0156	0,0028	1,2572	0,52	67	67	168	24	Fardeaux	5060751212850	12	6,28	271	205	171	5060751212867	2112	22	176	8	1136	123	102	153	3
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---

Monster Monarch

283000	5060751213727	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0493	0,0156	0,0028	1,3065	0,53	67	67	168	24	Fardeaux	5060751213734	12	6,47	271	205	171	5060751213741	2112	22	176	8	1169	123	102	153	3
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette

Boîte 25CL



Boîte 355ML



Boîte 50CL



Boîte 533ML



Boîte 50CL



Boîte 50CL

NOUVEAU



8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

INNOVATION 2022

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾							UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Monster Ultra Zero

456125	5060335635808	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0000	0,0156	0,0028	1,2572	0,52	67	67	168	24	Fardeaux	5060337505284	12	6,28	271	205	171	5060337505291	2112	22	176	8	1136	123	102	153	3
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---

Monster Ultra Paradise

280474	5060639127139	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0000	0,0156	0,0028	1,2572	0,52	67	67	168	24	Fardeaux	5060639127146	12	6,30	271	205	171	5060639127153	2112	22	176	8	1139	123	102	153	3
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---

Monster Ultra Fiesta Mango

284329	5060751219156	Boîte 50CL	1,2361	0,0027	0,0000	0,0156	0,0028	1,2572	0,52	67	67	168	24	Fardeaux	5060751219163	12	6,31	271	205	171	5060751219170	2112	22	176	8	1140	123	102	153	3
--------	---------------	------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

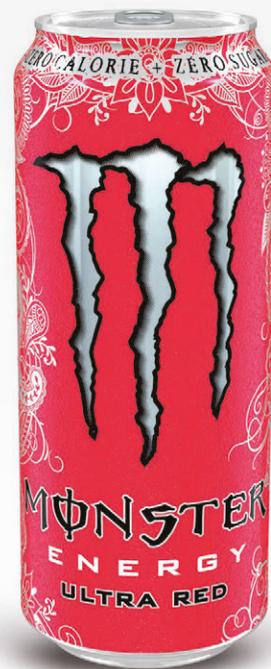
(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette

Boîte 50CL

NOUVEAU



8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾							UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Monster Espresso Milk

248199	5060639122233	Boîte 25CL SLEEK	1,7225	0,0013	0,0142	0,0078	0,0022	1,7480	0,27	54	54	134	24	Fardeaux	5060639122240	12	3,31	219	166	137	5060639122257	3348	31	279	9	953	120	100	140	2
--------	---------------	------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	-----	-----	-----	-----	---

Monster Espresso Vanilla

248200	5060639122264	Boîte 25CL SLEEK	1,7225	0,0013	0,0142	0,0078	0,0022	1,7480	0,27	54	54	134	24	Fardeaux	5060639122271	12	3,31	219	166	137	5060639122288	3348	31	279	9	953	120	100	140	2
--------	---------------	------------------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	-----	-----	-----	-----	---

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette



AU 1^{ER} JANVIER 2022

Boîte 25CL SLEEK



8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)										UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁷⁾							UNITÉ PALETTE													
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022						POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁸⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR
			(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		P	L	H						P	L	H							L	P	H	

Powerade Ice Storm

413253	0000054492853	PET 50CL	1,0025	0,0027	0,0233	0,0156	0,0128	1,0569	0,54	66	66	232	9	Fardeaux	5449000085276	12	6,49	263	197	232	5449000986023	1728	24	144	6	967	120	105	157	1
--------	---------------	----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	---	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	-----	-----	-----	-----	---

Powerade Goût Cerise

413273	0000042099017	PET 50CL	1,1957	0,0027	0,0233	0,0156	0,0128	1,2501	0,54	66	66	232	9	Fardeaux	5449000093905	12	6,53	270	204	236	5449000986047	1728	24	144	6	973	120	105	157	1
--------	---------------	----------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	---	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	-----	-----	-----	-----	---

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, hors Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés, hors Taxes sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées.

(3) Taxe sur les boissons contenant des sucres ajoutés.

(4) Taxe sur les boissons contenant des édulcorants de synthèse.

(5) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(6) Tarif Franco en euros hors T.V.A, Camion Complet Optimisé, incluant le Droit Spécifique sur les eaux et boissons non alcoolisées, les Taxes sur les boissons contenant des sucres ajoutés et/ou des édulcorants de synthèse et la contribution Eco-emballage.

(7) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(8) PCB = nombre d'UC par UL.

Note : pour les 1/2 palettes, le code EAN est celui de la 1/2 palette

PET 50CL



8 SPÉCIFICATIONS PRODUITS / TARIFS / DONNÉES LOGISTIQUES

INNOVATION 2022

UNITÉ CONSOMMATEUR (UC)												UNITÉ LOGISTIQUE (UL) ⁽⁶⁾						UNITÉ PALETTE											
CODE SAP CCEP	CODE EAN UVC	DÉSIGNATION DE L'UNITÉ CONSOMMATEUR	TARIFS APPLICABLES AU 1 ^{ER} MARS 2022 ⁽¹⁾				POIDS KG	DIMENSIONS MM			DDM MOIS	TYPE DE PRÉSENTATION DE L'UNITÉ LOGISTIQUE	CODE EAN UNITÉ DE GESTION NON COMMANDABLE	PCB UL ⁽⁷⁾	POIDS KG	DIMENSIONS MM			CODE EAN PALETTE COMMANDABLE	PCB PALETTE	NBRE UL PAR COUCHE	NBRE UL PAR PALETTE	NBRE COUCHES	POIDS KG	DIMENSIONS CM			GERBABLE SUR	NBRE UC PAR PALETTE
			(1)	(2)	(3)	(4)		P	L	H						P	L	H							L	P	H		

Topo Chico Cherry Açai

283104	5449000294722	Boîte 33CL SLEEK	1,0684	0,2801	0,0023	1,3508	0,34	59	59	146	12	Fardeaux	5449000294739	12	4,19	230	174	147	5449000707185	2808	26	234	9	1011	120	100	147	2	117
--------	---------------	------------------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---	-----

Topo Chico Lemon Lime

283103	5449000294746	Boîte 33CL SLEEK	1,0684	0,2801	0,0023	1,3508	0,34	59	59	146	12	Fardeaux	5449000294753	12	4,19	230	174	147	5449000707192	2808	26	234	9	1011	120	100	147	2	117
--------	---------------	------------------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---	-----

Topo Chico Tropical Mango

283102	5449000294708	Boîte 33CL SLEEK	1,0684	0,2801	0,0023	1,3508	0,34	59	59	146	12	Fardeaux	5449000294715	12	4,19	230	174	147	5449000707178	2808	26	234	9	1011	120	100	147	2	117
--------	---------------	------------------	--------	--------	--------	--------	------	----	----	-----	----	----------	---------------	----	------	-----	-----	-----	---------------	------	----	-----	---	------	-----	-----	-----	---	-----

(1) Tarif Camion Complet Optimisé, hors Taxes, hors Droits Spécifiques, hors CITEO - Contribution Eco-emballage.

(2) Droits Spécifiques

(3) CITEO - Contribution Eco-emballage.

(4) Tarif Franco en euros hors T.V.A. Camion Complet Optimisé, incluant les Droits Spécifiques et la contribution CITEO.

Tarif susceptible de varier en fonction de nouveaux formats de palettisation pouvant être proposés par CCEP France

(5) Tarifs conditionnés au niveau des Taxes, droits spécifiques et Contributions applicables à cette boisson alcoolisée et applicables au 1^{er} mars sous réserve de l'obtention par CCEP France des autorisations administratives nécessaires pour fournir cette boisson au client.

(6) Unité logistique juste inférieure à la palette complète lorsqu'elle est différente de l'unité consommateur.

(7) PCB = nombre d'UC par UL.

Topo Chico™

HARD SELTZER

SPARKLING WATER WITH ALCOHOL

AU 1^{ER} JANVIER 2022

NOUVEAU

Boîte 33CL SLEEK



4.7% d'alcool, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



**VOUS POUVEZ UTILISER LE MODÈLE CI-CONTRE
ET LE PHOTOCOPIER POUR VOS RETOURS**

BON DE RETOUR D'EMBALLAGES

ENLÈVEMENT - À renseigner par le client N° compte Client* : N° de commande retour Client* : Date* : Adresse* :	RÉCEPTION - À renseigner par le transporteur Transporteur* : N° de commande retour CCEP* : Date* : Adresse* :
---	--

Conditions de déconsignation :
C.C.E.P. ne pourra déconsigner que les emballages qu'elle aura elle-même consignés.
Les emballages consignés doivent être restitués sur palette LPR rouge pour les IVC 33cl et les IVC 25cl et sur palette CHEP bleue pour les LVC, selon le plan de palettisation d'origine, c'est-à-dire sur palettes stables et sécurisées, uniformes et en bon état et complètes en casier et bouteilles,tout en respectant la palettisation ci-après :

- IVC 25cl : 70 casiers
- IVC 33cl : 50 casiers
- LVC 1l : 80 casiers*

Un minimum de 12 palettes complètes et uniformes est nécessaire pour la reprise des consignés par C.C.E.P., sauf accord de reprise dans le cadre d'une livraison produits.
C.C.E.P. ne peut garantir, lors des livraisons, que la reprise des emballages consignés se fera avec le même véhicule que celui qui a livré.

PALETTES CONTENANT CASIERS AVEC BOUTEILLES						
FORMAT VERRE CONSIGNÉ	CODE CCEP	Nombre de casiers par palette	Taux de déconsignation par casier	Client Nombre de palettes planifiées*	Client Nombre de palettes chargées*	CCEP Nombre de palettes reçues*
Coca-Cola - casier rouge	406665	50	5,50 €			
Fuze Tea, Tropic - casier rouge	59583188	70	5,50 €			
Coca-Cola - casier rouge	411389	80	6,70 €			
Total palettes rendues						

PALETTES CONTENANT CASIERS VIDES SANS BOUTEILLES						
FORMAT VERRE CONSIGNÉ	CODE CCEP	Nombre de casiers par palette	Taux de déconsignation par casier	Client Nombre de palettes planifiées*	Client Nombre de palettes chargées*	CCEP Nombre de palettes reçues*
Coca-Cola - casier rouge	410111	50	3,10 €			
Fuze Tea, Tropic - casier rouge	59501666	70	3,10 €			
Coca-Cola - casier rouge	411385	80	4,60 €			
Total palettes rendues						

Réserves au chargement :	Réserves au déchargement :
Conducteur NOM* SIGNATURE*	Expéditeur NOM* SIGNATURE* - Cachet du client
Conducteur NOM* SIGNATURE*	Réceptionnaire NOM* SIGNATURE* - Cachet du dépôt
	Conducteur NOM* SIGNATURE*

* Champs obligatoires Selon tarifs et conditions figurant dans nos Conditions Générales de Vente dont un exemplaire vous a été remis.
Société par actions simplifiée au capital de 267.279.033 Euros - 343 688 016 RCS Nanterre



9 chemin de Bretagne, 92784 Issy-les-Moulineaux Cedex 9
Société par Actions Simplifiée au capital de 267 279 033 euros - RCS Nanterre 343 688 016